



RCS : ANGERS  
Code greffe : 4901

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 01161  
Numéro SIREN : 413 101 957  
Nom ou dénomination : FINANCIERE DE L OMBREE

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt 10550

Comptes Consolidés

2015B1161

BLOSSO

**FINANCIERE DE L'OMBREE**

Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros

Siège Social : La Fresnay – LE FRESNE SUR LOIRE –

49123 INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE

R.C.S ANGERS 413 101 957

ARRÊTÉ au Greffe De Commerce  
07 AOÛT 2017

-----  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**DU 30 JUN 2017**

**RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE  
PRESENTE PAR LE DIRECTOIRE**

-----  
Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous présenter notamment les comptes consolidés du groupe contrôlé par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", tels qu'ils ont été arrêtés au 31 décembre 2016.

Le présent rapport complète le rapport de gestion annuel sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice écoulé, que nous vous présentons par ailleurs.

**1 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR  
LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION**

***a) Activité et résultats de l'exercice écoulé***

Le chiffre d'affaires net consolidé réalisé par le groupe contrôlé par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" s'est élevé à 350.378.609 euros au 31 décembre 2016, contre 360.379.391 euros au 31 décembre 2015.

L'exercice se traduit par un bénéfice net comptable consolidé - part groupe - de 1.180.168 Euros, après décompte des principales opérations et sommes suivantes :

- |                              |             |
|------------------------------|-------------|
| - Production stockée         | 3.308.199 € |
| - Subventions d'exploitation | 802.522 €   |

l

- Reprises sur amort., provisions, transfert	10.124.663 €
- Achats de marchandises	4.067.321 €
- Variation de marchandises	(33.737) €
- Achats de matières premières	208.047.442 €
- Variation de stocks matières premières	(7.661.642) €
- Autres achats et charges externes	39.321.521 €
- Impôts, taxes et versements assimilés	5.402.471 €
- Salaires et traitements	76.669.358 €
- Charges sociales	21.849.201 €
- Dotation aux amortissements sur immobilisations	8.393.880 €
- Dotation aux provisions sur actif circulant	5.919.418 €
- Dotation aux provisions pour risques et charges	1.722.107 €
- Autres charges	220.117 €
- Produits financiers	1.594.407 €
- Charges financières	3.523.491 €
- Produits exceptionnels	11.337.013 €
- Charges exceptionnelles	12.321.985 €
- Dotations aux amortissements écarts acquisition	(208.455) €
- Impôts dus sur les bénéfices	919.054 €
- Impôts différés sur les bénéfices	(2.214.237) €

***b) Commentaire de l'activité de l'exercice écoulé***

La société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a exercé pleinement son rôle de structure holding animatrice auprès de ses diverses filiales et poursuivi la consolidation de la gestion du groupe dont elle assure le contrôle.

L'activité des filiales de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" appelle quant à elle les commentaires suivants :

### **Société "EOLANE ANGERS"**

Le chiffre d'affaires net réalisé par la Société a poursuivi son repli à la clôture de l'exercice.

La production 2016 s'est inscrite en retrait de 10 % par rapport à l'année 2015, impactée de manière négative par l'activité automobile.

La société "EOLANE ANGERS" a engagé un processus de réorganisation de ses activités au cours de l'exercice (mutualisation de fonctions supports avec la société "EOLANE RONCQ" notamment).

La rentabilité de la société "EOLANE ANGERS" ne s'est pas davantage dégradée, mais la perte d'exploitation a dû être contrebalancée par un abandon de créances de l'actionnaire de la société.

Après comptabilisation d'un résultat financier de – 121.355 euros, d'un résultat exceptionnel de 1.929.333 euros et d'un impôt sur les bénéfices de – 74.979 euros, la société "EOLANE ANGERS" réalise un bénéfice net comptable de 43.871,15 euros au 31 décembre 2016.

La société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a apporté son soutien à la société "EOLANE ANGERS" en procédant le 31 décembre 2016, à un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 1.700.000 euros.

Il importe de rappeler que la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", dont la société "EOLANE ANGERS" est la filiale, a opté pour le régime d'intégration fiscale édicté par l'article 223 A du CGI.

Le mécanisme d'intégration fiscale mis en place entre la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et ses filiales a conduit la société "EOLANE ANGERS" à comptabiliser, au 31 décembre 2016, un produit d'intégration fiscale de – 74.979 euros, qui correspond à la créance d'impôt liée au déficit fiscal de l'exercice écoulé.

### **Société "EOLANE COMBREE"**

La production de l'exercice 2016 s'est inscrite en forte croissance de 15 % par rapport à l'exercice 2015, avec une très forte activité au niveau du Bureau d'Etude.

Cet accroissement d'activité ne s'est toutefois pas répercuté favorablement sur la marge de la société "EOLANE COMBREE", laquelle a reculé de plusieurs points.

Le démarrage de nombreux projets au cours de l'exercice a également pénalisé la rentabilité de la société "EOLANE COMBREE".

Après comptabilisation d'un résultat financier négatif de 44.909 euros, d'un résultat exceptionnel de 53.315 euros, et d'un impôt sur les bénéfices de - 273.944 euros, la Société réalise une perte nette comptable de 489.643,83 euros à la clôture de l'exercice 2016.

### **Société "EOLANE EPIERRE-MONTBONNOT"**

Nous n'avons pas communication du chiffre d'affaires et du résultat à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dans la mesure où les titres de la société "EOLANE EPIERRE-MONTBONNOT" ont été cédée au cours du premier trimestre de l'exercice 2017.

### **Société "EOLANE RONCQ"**

L'exercice 2016 de la société "EOLANE RONCQ" a enregistré une diminution de son chiffre d'affaires.

La production 2016 s'est inscrite en retrait de 15 % par rapport à l'année précédente.

La société "EOLANE RONCQ" a engagé un processus de réorganisation de ses activités au cours de l'exercice (mutualisation de fonctions supports avec la société "EOLANE ANGERS" notamment).

La rentabilité de la société "EOLANE RONCQ" s'est nettement améliorée depuis la mise en œuvre de ce plan, avec un résultat net proche de l'équilibre.

Après comptabilisation d'un résultat financier de - 100.433 euros et d'un résultat exceptionnel de - 15.712 euros, la société "EOLANE RONCQ" réalise une perte nette comptable 79.569,67 euros à la clôture de l'exercice 2016.

Il convient en dernier lieu de rappeler que la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", dont la société "EOLANE RONCQ" est la filiale, a opté pour le régime d'intégration fiscale édicté par l'article 223 A du CGI.

Le mécanisme d'intégration fiscale mis en place entre la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et ses filiales a conduit à comptabiliser chez "EOLANE RONCQ", au 31 décembre 2016, un produit d'intégration fiscale de 269.735 euros, correspondant à la créance d'impôt liée au déficit fiscal de l'exercice écoulé.

### **Société "EOLANE MONTCEAU"**

Le chiffre d'affaires net réalisé par la société "EOLANE MONTCEAU" à la clôture de l'exercice écoulé s'est élevé à 21.070.401 Euros, contre 29.907.866 Euros au titre de l'exercice précédent.



La production 2016 est en retrait de 30 % par rapport à l'exercice précédent, du fait en particulier du changement de *business model* et de la fin d'un programme client important.

Les attentes placées dans la réalisation d'un projet HI-FI n'ont pas été pleinement remplies, lequel a dû être mis sous contrôle pour ses aspects de financement.

La structure de coûts de la société "EOLANE MONTCEAU" a également été analysée scrupuleusement pour améliorer la rentabilité.

A la suite de mesures de réorganisation entreprises depuis plusieurs années, la rentabilité a été améliorée ; les pertes d'exploitation se sont résorbées de plus de 600 K€ mais ressortent encore à 1.200 K€ à la clôture de l'exercice.

Après comptabilisation d'un résultat financier de - 23.229 euros, d'un résultat exceptionnel de 1.012.013 euros et d'un impôt sur les sociétés d'un montant de - 204.779 euros, la société "EOLANE MONTCEAU" réalise une perte nette comptable de 31.998,02 euros à la clôture de l'exercice 2016.

La politique générale de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", appliquée de façon effective au cours des dernières années, consiste à apporter un soutien à ses filiales lorsque celles-ci se trouvent en difficulté.

La société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a procédé, le 31 décembre 2016, à un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 1.600.000 euros au profit de la société "EOLANE MONTCEAU", qui a contribué à la réalisation du résultat exceptionnel susmentionné.

Une nouvelle fois, en 2016, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a tout mis en œuvre pour tenter d'assurer la pérennité de la société "EOLANE MONTCEAU".

### **Société "EOLANE CAEN"**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société "EOLANE CAEN" a poursuivi sa collaboration avec les sociétés du groupe éolane.

En dépit d'une production en progression de 6 %, la baisse de la marge brute - liée à une hausse massive de la sous-traitance - a impacté négativement le résultat d'exploitation.

La Société "EOLANE CAEN" réalise ainsi une perte d'exploitation de 346 K€, laquelle a doublé par rapport à celle constatée à la clôture de l'exercice 2015.

Après comptabilisation d'un résultat financier négatif de - 1.797 euros, d'un résultat exceptionnel d'un montant 342.002 euros, engendré principalement par un abandon de créances assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, la Société "EOLANE CAEN" réalise un bénéfice net comptable de 22.174,96 euros.

Il importe également de rappeler que la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", dont la Société "EOLANE CAEN" est la filiale, a opté pour le régime d'intégration fiscale édicté par l'article 223 A du CGI.

Le mécanisme d'intégration fiscale mis en place entre la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et ses filiales a conduit la Société "EOLANE CAEN" à comptabiliser, au 31 décembre 2016, un produit d'intégration fiscale de 3.623 euros, qui correspond à la créance d'impôt liée au déficit fiscal de l'exercice écoulé.

La Société "EOLANE CAEN" a par ailleurs bénéficié, au cours de l'exercice 2016, d'un crédit d'impôt recherche dont le montant s'est élevé à 24.731 euros.

### **Société "DIRLANE"**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société "DIRLANE" a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 1.332.000 euros, en exécution d'une convention de mandat conclue avec la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", modifiée par avenant du 18 mars 2013, aux termes de laquelle la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" a délégué à la Société "DIRLANE" la mission de la représenter et de réaliser en son nom et pour son compte diverses prestations dans les domaines commerciaux et industriels, auprès de certaines des filiales d'exploitation du groupe éolane.

Les produits d'exploitation dégagés par la Société "DIRLANE" ont représenté un montant global de 1.363.825 euros, tandis que les charges d'exploitation de la Société se sont élevées à 1.361.182 euros.

Après comptabilisation d'un résultat financier de - 1.958 euros, d'un résultat exceptionnel de - 125, et d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 4.887 euros, la Société "DIRLANE" réalise une perte nette comptable de 4.328,01 euros à la clôture de l'exercice écoulé.

### **Société "EOLANE LES ULIS"**

L'exercice 2016 a été marqué par la réorganisation de l'activité de la société "EOLANE LES ULIS / SAINTE SAVINE" et par la fermeture de l'unité industrielle de Sainte-Savine qui était confrontée à un problème de taille critique et à des pertes récurrentes.

Un plan de sauvegarde de l'emploi portant suppression de 35 emplois a été établi et homologué par la DIRECCTE le 31 mars 2016.

A la suite de la fermeture du site de Sainte Savine, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui est devenue "EOLANE LES ULIS".

La transformation opérationnelle de la société a eu pour objectif de stabiliser son exploitation et restaurer son équilibre économique.



Les résultats 2016 ont été fortement impactés par les coûts inhérents à cette fermeture.

Après comptabilisation d'un résultat exceptionnel de - 2.378.595 € et d'un produit d'IS d'un montant de 668.904 €, la société "EOLANE LES ULIS" réalise une perte nette comptable de 1.799.756,97 € au 31 décembre 2016.

### **Société "SCI LES JUSTICES"**

La société "SCI LES JUSTICES" est une Société civile au capital de 400.000 € dont le siège social est à La Fresnay – LE FRESNE SU RLOIRE – 49123 INGRANDES - LE FRESNE SUR LOIRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 509 361 812.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société "SCI LES JUSTICES" a réalisé un chiffre d'affaires de 689.304 euros (contre un chiffre d'affaires de 554.562 euros au titre de l'exercice précédent), et a dégagé un bénéfice net comptable de 188.910,14 euros (contre un bénéfice net comptable de 192.115,28 euros au 31 décembre 2015).

### **Société "SCI D'EPIERRE"**

La société "SCI D'EPIERRE" est une Société civile au capital de 15.245 euros dont le siège social est à EPIERRE (73220) Zone Industrielle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CHAMBERY sous le numéro 419 084 959.

Au cours de son dernier exercice, clos le 31 décembre 2016, la société "SCI D'EPIERRE" a réalisé un chiffre d'affaires de 41.525 euros (contre un chiffre d'affaires de 41.411 euros au titre de l'exercice précédent) et a dégagé un bénéfice comptable de 20.553 euros (contre un bénéfice net comptable de 22.372,53 euros au 31 décembre 2015).

Les titres de la société "SCI D'EPIERRE" ont été cédés au cours du premier trimestre de l'exercice 2017.

### **Société "EOLANE MAROC"**

La société "EOLANE MAROC" est une Société à responsabilité limitée de droit marocain au capital de 14.000.000 DH dont le siège social est à BERRECHID (Maroc), Lot.11, Zone Industrielle, Route de Marrakech, immatriculée au R.C de BERRECHID sous le numéro 2315.

Au cours de son dernier exercice, clos le 31 décembre 2016, la société "EOLANE MAROC" a réalisé un chiffre d'affaires de 4.637.224 euros (contre 4.192.306 euros au titre de l'exercice précédent) et a dégagé un bénéfice net comptable de 133.724 euros (contre une perte nette comptable de 230.132 euros au 31 décembre 2015).

La poursuite de la diversification commerciale a permis une croissance de 10 % de l'activité, dont la marge a cependant été consommée par l'augmentation des charges externes.

La hausse en parallèle des couts salariaux a contraint la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" à procéder à un abandon de créance afin de préserver le résultat et la situation nette.

#### **Société "EOLANE SOURCING (Hong Kong) CO. LTD."**

La société "EOLANE SOURCING (Hong Kong) CO. LTD" est une Société de droit chinois au capital équivalent à 1 euro, dont le siège social est à Hong Kong, Room 8/F, Hollywood Plaza, 610 Nathan Road, immatriculée au Business Registration Ordinance.

Au cours de son dernier exercice, clos le 31 décembre 2016, la société "EOLANE SOURCING (Hong Kong) CO. LTD " n'a réalisé aucun chiffre d'affaires (identique à l'exercice précédent) et a généré une perte comptable de 851 euros (contre une perte comptable de 2 euros au 31 décembre 2015).

Cette société n'exerce plus aucune activité.

#### **Société "EOLANE SOURCING (Shanghai) CO. LTD."**

La société "EOLANE SOURCING (Shanghai) CO. LTD." est une Société de droit chinois au capital de 500.000 US \$, dont le siège social est situé 454, 458 Futebei Road, Waigaoqiao Free trade zone, Shanghai, CHINA, immatriculée au "business licence of the Entreprises Person" (Pu Dong) - Shanghai Administration for Industry and Commerce, sous le numéro 310115400278095.

Au cours de son dernier exercice, clos le 31 décembre 2016, la société " EOLANE SOURCING (Shanghai) CO. LTD." a réalisé un chiffre d'affaires de 5.009.539 euros (contre 4.407.962 euros au titre de l'exercice précédent) et a généré un bénéfice comptable de 620.448 euros (contre un bénéfice comptable de 363.373 euros au 31 décembre 2015).

Le bon niveau d'activité, en croissance de 13 %, combiné à l'amélioration du taux de marge brute, ont permis de doubler la rentabilité d'exploitation de la société qui ressort avec un résultat net de + 620.448 €.

#### **Société "EOLANE CHINA"**

La société "EOLANE CHINA" est une société de droit chinois sise 49 building, 9 Dong Fu Road, Suzhou Industrial Park, Suzhou, China 215123, au capital d'un montant de 3.000.000 US \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société "EOLANE CHINA" a réalisé un chiffre d'affaires de 43.344.452 euros (contre 40.348.390 euros au titre de l'exercice précédent), et a dégagé un bénéfice net comptable de 4.127.196 euros (contre un bénéfice net comptable de 4.273.774 euros au 31 décembre 2015).

La croissance du niveau d'activité s'est poursuivie en 2016, avec une progression de 7 % et un niveau de marge brute et de valeur ajoutée en amélioration de 11 %.

Cette bonne dynamique a permis de compenser l'évolution des coûts salariaux et de conserver un niveau de rentabilité fort, avec un résultat d'exploitation supérieur à 5 M€ (12 %).

### **Société "EOLANE SAINT-AGREVE"**

La société "EOLANE SAINT AGREVE" a bénéficié d'une bonne dynamique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La production 2016 s'est inscrite dans la continuité de 2015, avec un léger tassement de la rentabilité du fait d'un mix client moins favorable.

Le résultat d'exploitation est demeuré supérieur à 2 M€, en dépit d'un léger repli de 200 K€.

Après comptabilisation d'un résultat financier de -25.343 €, d'un résultat exceptionnel de -26.720 €, de la participation des salariés à concurrence d'un montant de 220.831 €, et d'un impôt sur les bénéfices de 556.247 €, la société "EOLANE SAINT AGREVE" réalise un bénéfice net comptable de 1.230.776,99 € au 31 décembre 2016.

### **Société "EOLANE VAILHAUQUES"**

La production 2016 de la société "EOLANE VAILHAUQUES" a augmenté de 20 % par rapport à l'exercice précédent, avec une croissance forte dans le domaine du médical.

Le résultat d'exploitation a progressé, quand bien même il est demeuré déficitaire à la clôture de l'exercice écoulé, en raison d'un mix client défavorable.

La société "EOLANE VAILHAUQUES" réalise un bénéfice net comptable de 1.931,41 € euros à la clôture de l'exercice 2016, après comptabilisation d'un résultat financier de 113.995 euros, d'un résultat exceptionnel de 394.583 euros engendré par la comptabilisation d'un abandon de créances avec retour à meilleur fortune de 700.000 €, et d'un impôt sur les bénéfices de 122.975 euros.

La société "EOLANE VAILHAUQUES" a également été contrainte soutenir sa filiale marocaine en difficulté en procédant à un abandon de créances d'un montant de 300.000 €.

Il importe de rappeler que la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", dont la société "EOLANE VAILHAUQUES" est la filiale, a opté pour le régime d'intégration fiscale édicté par l'article 223 A du CGI.

Le mécanisme d'intégration fiscale mis en place entre la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et ses filiales a conduit la société "EOLANE VAILHAUQUES" à comptabiliser, au 31 décembre 2016, une charge d'intégration fiscale de 122.975 euros.

### **Société "EOLANE NEUILLY-EN-THELLE"**

Conformément à nos prévisions, le chiffre d'affaires de la société "EOLANE NEUILLY-EN-THELLE" au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a accusé un repli.

La société "EOLANE NEUILLY-EN-THELLE" a fait face à une baisse des commandes dans le domaine ferroviaire, et a finalisé un important programme client.

La production 2016 s'est inscrite en retrait de 12 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui a engendré une diminution de la rentabilité.

Au 31 décembre 2016, le résultat d'exploitation a tout de même bien résisté. La société "EOLANE NEUILLY-EN-THELLE" réalise un résultat d'exploitation bénéficiaire qui ressort à 9.33.540 €, après comptabilisation de dotations aux amortissements et provisions pour un montant de 1.304.045 €.

Après comptabilisation d'un résultat financier de - 65.755 €, d'un résultat exceptionnel de 16.289 €, de la participation des salariés pour 121.423 €, et d'un impôt sur les bénéfices de 240.124 €, la société "EOLANE NEUILLY-EN-THELLE" réalise un bénéfice net comptable de 522.525,88 € à la clôture de l'exercice écoulé.

### **Société "EOLANE ARGENTEUIL"**

La fermeture du site exploité par la Société "EOLANE ARGENTEUIL" a été décidée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La Société "EOLANE ARGENTEUIL" n'exerce plus aucune activité depuis lors.

Les dernières opérations comptabilisées par la Société "EOLANE ARGENTEUIL" conduisent à dégager un résultat d'exploitation positif qui ressort à 34.474 €, généré principalement par une reprise de provision de dépréciation de créances.

Les charges financières de la Société "EOLANE ARGENTEUIL" proviennent des intérêts comptabilisés sur les avances de trésorerie effectuées par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" à son profit.

La Société "EOLANE ARGENTEUIL" dégage en outre un résultat exceptionnel d'un montant de 23.797 €, engendré par la reprise du solde de la provision du Plan de Sauvegarde pour l'Emploi, compte tenu de l'avancement des départs des salariés et des données connues à la date de clôture.

Il convient de rappeler, en marge de ces développements, que la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", dont la Société "EOLANE ARGENTEUIL" est la filiale, a opté pour le régime d'intégration fiscale édicté par l'article 223 A du CGI.

Le mécanisme d'intégration fiscale mis en place entre la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et ses filiales a conduit la Société "EOLANE ARGENTEUIL" à comptabiliser, au 31 décembre 2016, un produit d'intégration fiscale de 8.478 €, qui correspond à la créance d'impôt liée au déficit fiscal de l'exercice écoulé.

La Société "EOLANE ARGENTEUIL" dégage, à la clôture de l'exercice 2016, une perte nette comptable de 16.989,21 €.

### **Société "EOLANE VALENCE"**

La production 2016 de la société "EOLANE VALENCE" s'est inscrite en retrait de 15 % par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une baisse d'activité marquée avec certains clients.

La société "EOLANE VALENCE" n'est pas parvenue à endiguer le recul de son chiffre d'affaires, qu'elle subit depuis plusieurs exercices consécutifs.

Le manque d'activité a pesé sur la rentabilité, en dépit de l'amélioration du taux de marge brute.

Après comptabilisation d'un résultat financier de - 520 euros et d'un résultat exceptionnel de 145.019 euros, la société "EOLANE VALENCE" réalise une perte nette comptable de 507.642,97 euros à la clôture de l'exercice écoulé.

Il est rappelé, en marge de ces développements, que la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", dont la société "EOLANE VALENCE" est la filiale, a opté pour le régime d'intégration fiscale édicté par l'article 223 A du CGI.

Le mécanisme d'intégration fiscale mis en place entre la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et ses filiales a conduit la société "EOLANE VALENCE" à comptabiliser, au 31 décembre 2016, un produit d'intégration fiscale de 207.394 euros, qui correspond à la créance d'impôt liée au déficit fiscal de l'exercice écoulé.

### Société "EOLANE DOUARNENEZ"

Le chiffre d'affaires réalisé par la Société "EOLANE DOUARNENEZ" au cours de l'exercice 2016, d'un montant total de 48.538.972,93 €, est en nette augmentation par rapport à celui réalisé à la clôture de l'exercice 2015.

Le chiffre d'affaires de la Société "EOLANE DOUARNENEZ" s'est sensiblement redressé grâce à son client historique opérant dans le secteur de l'aéronautique.

Des discussions ont été engagées sur le niveau des prix, permettant ainsi d'améliorer le niveau de marge de la Société.

Sur l'exercice 2016, la Société "EOLANE DOUARNENEZ" a mis un terme à son activité de réparation de *smartphone*.

L'arrêt de cette activité a été plus que compensée par le chiffre d'affaires réalisé avec AIRBUS.

La Société "EOLANE DOUARNENEZ" est restée attentive à l'évolution de ses charges d'exploitation.

Les frais généraux ont accusé une baisse notable, en raison de la diminution des coûts liés à l'activité de réparation des téléphones (transport, sous-traitance).

Les frais de personnel ont été bien contenus, et de nouvelles embauches ont pu être concrétisées pour remplacer un certain nombre de départs rencontrés au cours de l'exercice qui ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.

La combinaison de l'ensemble de ces éléments a conduit à doper le résultat d'exploitation lequel est passé de 341.608 € à la clôture de l'exercice 2015, à 2.354.818 € à la clôture de l'exercice 2016.

Après comptabilisation d'un résultat financier de - 182.725 €, d'un résultat exceptionnel de - 328.617 €, de la participation des salariés aux résultats pour 427.243 €, et d'un impôt sur les bénéfices de 1.049.708 €, la société "EOLANE DOUARNENEZ" réalise un bénéfice net comptable de 366.526,07 € à la clôture de l'exercice écoulé.

En marge de ces développements, il convient de relever que la Société "EOLANE DOUARNENEZ" a procédé à la levé d'option du crédit-bail conclu auprès de la société "NATIXIS LEASE IMMO", portant sur un ensemble immobilier, sis à DOUARNENEZ (29100), Zone industrielle de Lannugat, 40 route de Lannugat, moyennant le prix de UN EURO (1 €), majoré du reversement au Trésor par le crédit-bailleur de la taxe sur la valeur ajoutée ayant grevé l'investissement à raison de l'article 207 - II de l'annexe II du Code Générale des Impôts et des frais, droits et honoraires engendrés par ladite acquisition.



Ladite levée d'option a généré des réintégrations fiscales qui ont impacté le montant de la participation des salariés aux résultats ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices à la clôture de l'exercice.

### **Société "EOLANE TEMARA"**

La société "EOLANE TEMARA" est une Société à responsabilité limitée de droit marocain au capital de 407.700 dirhams, dont le siège social est à TEMARA (Maroc) 14 ZI Massira, 11700 immatriculée auprès du registre de commerce de Rabat sous le n° 59.175.

Au cours de son dernier exercice, clos le 31 décembre 2016, la société "EOLANE TEMARA" a réalisé un chiffre d'affaires de 1.642.651 € (contre un chiffre d'affaires de 1.116.088 € au titre de l'exercice précédent) et a dégagé un bénéfice comptable de 161.172 euros (contre une perte comptable de 202.230 euros au 31 décembre 2015).

L'augmentation de 47 % de l'activité en 2016, avec une production proche de 1,6 M€, s'est accompagnée d'une forte progression des achats de matière et sous-traitance ainsi que des frais de personnel.

Le résultat d'exploitation s'est trouvé impacté et ressort à un niveau légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (-166.464 €).

La société "FINANCIERE DE L'OMBBREE" a été contrainte de procéder à un abandon de créances qui a engendré un produit exceptionnel permettant à la société "EOLANE TEMARA" de clôturer son exercice avec un résultat net positif (+ 161.172 €).

### **Société "EOLANE TALLINN"**

La société "EOLANE TALLINN" est une Société de droit estonien au capital de 1.309.950 euros, dont le siège social est situé à TALLINN (11415) - Peterburi tee 66, ESTONIE, immatriculée au Registration Department of the Harju Country Court sous le numéro 100 924 40,

Au cours de son dernier exercice, clos le 31 décembre 2016, la société "EOLANE TALLINN" a réalisé un chiffre d'affaires de 43.712.556 euros (contre 31.757.622 euros au titre de l'exercice précédent) et a généré un bénéfice comptable de 578.385 euros (contre un bénéfice comptable de 155.397 euros au 31 décembre 2015).

L'année a été fortement impactée par de nombreux démarrages projet, et une croissance de l'activité supérieure à 30 %.

Le portefeuille client s'est bien diversifié sur l'exercice.

Le volume additionnel a permis de faire progresser la rentabilité, avec un résultat net de 578.385€.

### **Société "SYSCOM ELECTRONICS GMBH"**

La société "SYSCOM ELECTRONICS GMBH" est une société de droit allemand au capital de 25.000 euros, dont le siège social est à BERLIN (Allemagne) Wattstrasse 11-13, le 18 juillet 2014, immatriculée au registre des sociétés du Tribunal de Charlottenburg sous le n° HRB 12055 B.

Il est précisé que la société "EOLANE BERLIN GmbH" et la société "SYSCOM ELECTRONICS GMBH" ont fusionné au cours de l'été 2016, pour donner naissance à la société "EOLANE SYSCOM GMBH".

Au cours de son dernier exercice clos le 31 décembre 2016, la société "SYSCOM ELECTRONICS GMBH" a réalisé un chiffre d'affaires de 5.813.137 euros (contre un chiffre d'affaires de 3.212.881 euros au titre de l'exercice précédent) et a dégagé une perte nette comptable de 706.517 euros (contre un bénéfice net comptable de 33.540 euros au 31 décembre 2015).

La production de la société "SYSCOM ELECTRONICS GMBH" s'est établie en 2016 à 6 M€.

La réalisation de la fusion et la phase d'intégration inhérente à ce processus ont cependant conduit à dégager une perte nette comptable, en légère diminution par rapport à l'année 2015 sur l'ensemble du périmètre allemand.

### **Société "EOLANE ELECTRONICS BANGALORE PRIVATE LIMITED"**

La société "EOLANE ELECTRONICS BANGALORE PRIVATE LIMITED" est une Société de droit indien au capital de 1.774.931.000 INR, dont le siège social est situé Block VIII, Velankani Informations Systems Campus, Electronic City Phase II, Hosur Road, BANGALORE – 560100, Karnataka, INDIA, immatriculée au RoC Bangalore sous le n° 034202.

Nous n'avons pas d'informations disponibles à communiquer sur cette société.

### **Société "NANOLANE"**

L'exercice clos le 31 décembre 2016 est le quatrième exercice social arrêté par la Société "NANOLANE", dont la mise en activité est devenue effective le 16 mars 2014.

La Société "NANOLANE" a pour activité la recherche et le développement dans le domaine de l'observation nanométrique

L'exercice 2016 a été marqué par la finalisation du développement du produit N-LAB station, lequel est désormais disponible à la vente.

Les premières ventes se sont décalées par rapport au calendrier initial mais sont attendues sur 2017.

Après comptabilisation d'un résultat financier de – 17.620 euros, et d'un résultat exceptionnel de 245.590 euros engendré par un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune, la Société "NANOLANE" réalise une perte nette comptable de 14.224,03 euros.

Il importe également de rappeler que la société "FINANCIERE DE L'OMBREE", dont la Société "NANOLANE" est la filiale, a opté pour le régime d'intégration fiscale édicté par l'article 223 A du CGI.

Le mécanisme d'intégration fiscale mis en place entre la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et ses filiales a conduit la Société "NANOLANE" à comptabiliser, au 31 décembre 2016, un produit d'intégration fiscale de 81.908 euros, qui correspond à la créance d'impôt liée au déficit fiscal de l'exercice écoulé.

La Société "NANOLANE" a par ailleurs bénéficié, au cours de l'exercice 2016, d'un crédit d'impôt recherche dont le montant s'est élevé à 140.895 euros.

### **Société "EOLANE ENGINEERING"**

Le processus d'intégration de la Société "BENGALE" au sein du groupe éolane s'est poursuivi sur l'exercice 2016.

L'associée unique a décidé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, de modifier la dénomination sociale de la Société qui est devenue "EOLANE ENGINEERING", et de transférer le siège social de VAILHAUQUES (34570) ZI de Bel Air à La Fresnay (49160) INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à INGRANDES – LE FRESNE SUR LOIRE du 30 septembre 2016 enregistré au SIE de Grenoble – Gresivaudan, le 23 novembre 2016, bord. 2016/1107, case n°16, la société "EOLANE EPIERRE-MONTBONNOT", Société par actions simplifiée au capital de 700.000 euros, dont le siège est situé ZA Les Remblais, EPIERRE (73220) immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro unique 418 449 450 RCS CHAMBERY, a cédé au profit de la société "EOLANE ENGINEERING", les éléments corporels et incorporels constitutifs de l'activité de recherche & développement, exploitée 667 rue Aristide Bergès - Immeuble Le Solaris - 38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN.

Ces réorganisations s'inscrivent dans la logique d'optimisation des activités de Recherche et Développement au sein du groupe éolane, avec la création d'une société dédiée à la R&D.

La croissance de l'activité a été notable par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat exploitation en amélioration, quand bien même celui-ci est demeuré déficitaire.

Après comptabilisation d'un résultat financier de – 10.207 euros, et d'un résultat exceptionnel de 212.836 euros engendré par la comptabilisation d'un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune, la Société "EOLANE ENGINEERING" réalise une perte nette comptable de 4.416,45 euros.

### **Société "CITE DE L'OBJET CONNECTE"**

Sur un plan opérationnel, l'exercice clos le 31 décembre 2016 a constitué un exercice dédié à la poursuite du lancement de l'activité de la Société, et à l'ajustement de sa stratégie commerciale.

La Société a en effet élargi en 2016 sa cible commerciale aux entreprises industrielles classiques, que celles-ci soient nouvellement créées ou en phase de transformation numérique, et, par voie de conséquence, a ajusté son positionnement en terme de marchés.

A cet effet, la Société a fait évoluer son offre de conception et de fabrication d'objets connectés : CITY START (étude de faisabilité technique), CITY PULSE (création de démonstrateurs), CITY EDGE (création de prototypes), ainsi que ses offres à la carte : CITY MAKER (accès aux équipements de la Société), CITY FAB (réalisation de prototypes et préséries) et Creative Weeks.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par une perte nette comptable de 966.038,22 €.

Par ailleurs, il est rappelé que :

- aux termes d'une réunion du Conseil de direction du 24 mars 2016, il a été (i) décidé de nommer Monsieur Samuel RONFLE en qualité de membre du Comité d'Experts de la Société, pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé et sera tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, et (ii) pris acte du fait que la société PROCESS a désigné Monsieur Benoît REDAIS en qualité de représentant permanent de la société PROCESS au Conseil de Direction de la Société à compter du 26 janvier 2016,
- aux termes d'une réunion de l'assemblée générale des associés du 10 juin 2016, il a été décidé de :
  - nommer la société « ORANGE PARTICIPATIONS » aux fonctions de membre du Conseil de Direction pour une durée de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,



- prendre acte de la démission de Monsieur Luc BRETONES, à compter du 10 juin 2016, de ses fonctions de membre du Conseil de Direction et de membre du Bureau Exécutif de la Société,
- modifier le nombre maximal de membres du Bureau Exécutif autorisé par les statuts de la Société, afin de le porter de cinq (5) à sept (7) membres,
- constater la nomination de la société HARMONIE MUTUELLE, représentée par Monsieur Pierre BRUN et de la société TELELOGOS, représentée par Monsieur Yves CLISSON, aux fonctions de membres du Bureau Exécutif de la Société, pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- aux termes d'une réunion en date du 10 juin 2016, le Conseil de Direction a nommé aux fonctions de membre du Bureau Exécutif, pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice écoulé et sera tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, la société ORANGE PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur François DUFOUR,
- aux termes d'une réunion en date du 7 juillet 2016, le Conseil de Direction a pris acte du fait que la société TELELOGOS a donné mandat à la société YC CONSEIL, représentée par M. Yves Clisson, à l'effet de la représenter au Conseil de Direction et au Bureau Exécutif de la Société,
- aux termes d'une assemblée générale des associés du 27 septembre 2016 et des décisions du Président du 3 novembre 2016, (i) le capital social a été augmenté d'une somme en numéraire de 50.000 euros, afin d'être porté de 1.546.000 euros à 1.596.000 euros, par l'émission de 5.000 actions de 10 € chacune, intégralement souscrites par la société "ENEDIS", dont le siège social est situé à PARIS LA DEFENSE (92079), 34 Place des Corolles Tour ERDF, et (ii) la société "ENEDIS", a été nommée en qualité de membre du Conseil de Direction, à compter du 3 novembre 2016,
- aux termes de cette même réunion en date du 27 septembre 2016, l'assemblée générale a, à compter du même jour, nommé la société « L'AIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCEDES GEORGES CLAUDE », en qualité de membre du Conseil de Direction de la Société.

### ***c) Evolution prévisible et perspectives***

La société "FINANCIERE DE L'OMBREE" souhaite continuer à s'investir pleinement dans la gestion de ses participations et à remplir son rôle de structure holding animatrice auprès de ses filiales.



Elle reste par ailleurs attentive aux opportunités de croissance externe susceptibles de se présenter.

Les perspectives d'activité des filiales de la "FINANCIERE DE L'OMBREE" appellent au demeurant les commentaires suivants :

#### **Société "EOLANE COMBREE"**

L'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2017 laisse augurer une croissance de 6 %, avec un retour attendu à la rentabilité.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE COMBREE".

#### **Société "EOLANE ANGERS"**

L'exercice 2017 s'annonce en croissance de 9 %.

Le résultat d'exploitation devrait nettement s'améliorer, sans toutefois atteindre l'équilibre à la clôture.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE ANGERS".

#### **Société "EOLANE RONCQ"**

L'exercice 2017 s'annonce dans la lignée de l'exercice 2016.

La société "EOLANE RONCQ" a pour ambition d'atteindre un résultat net équilibré.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE RONCQ".

#### **Société "EOLANE MONTCEAU"**

L'exercice 2017 s'annonce dans la lignée de l'exercice 2016 en termes d'activité.

La société "EOLANE MONTCEAU" ambitionne de réduire encore ses pertes d'exploitation, de par les effets de mesures de réorganisation engagées sur l'exercice 2016.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE MONTCEAU".

#### **Société "EOLANE TEMARA"**

L'exercice 2017 s'est ouvert avec un niveau d'activité soutenu et similaire à 2016.

Le niveau de marge brute, attendu en progression, permettra d'atteindre l'équilibre.

#### **Société "EOLANE SOURCING (Shanghai)"**

Les perspectives 2017 sont bonnes en termes d'activité, avec des prévisions en ligne avec les réalisations de 2016.

#### **Société "EOLANE SOURCING (Hong Kong)"**

Cette société n'exerce plus d'activité.

#### **Société "EOLANE CAEN"**

Au cours de l'exercice 2017, la Société "EOLANE CAEN" va poursuivre sa collaboration avec les sociétés du groupe éolane.

La Société "EOLANE CAEN" a pour ambition de faire croître son chiffre d'affaires de 40 %.

#### **Société "DIRLANE"**

La Société "DIRLANE" entend poursuivre l'exécution de la convention de mandat conclue avec la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" et contribuer ainsi au développement des prestations rendues par la société mère du groupe éolane au profit de ses filiales d'exploitation.

#### **Société "EOLANE CHINA"**

La croissance attendue pour 2017 reste soutenue, avec une production qui devrait être proche de 50M€.

**Société "EOLANE LES ULIS"**

L'exercice 2017 verra se poursuivre la transformation de la société, avec la finalisation de la gestion du plan de Sainte Savine, et un recentrage sur les activités de services et de R&D.

**Société "EOLANE SAINT AGREVE"**

L'exercice 2017 s'ouvre sous de bons auspices avec un niveau d'activité qui se maintient.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE SAINT AGREVE".

**Société "EOLANE VALENCE"**

L'exercice 2017 annonce une croissance de l'ordre de 15 %.

La société "EOLANE VALENCE" devrait atteindre un chiffre d'affaires de 23 M € encouragé par le démarrage d'un nouveau projet client.

La société "EOLANE VALENCE" s'attelle à renouer avec un résultat bénéficiaire à la clôture de l'exercice 2017.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE VALENCE".

**Société "EOLANE DOUARNENEZ"**

L'année 2017 s'annonce favorablement et va connaître une croissance significative des ventes à AIRBUS, tirée notamment par ses clients finaux situés Espagne et Mexique qui ont décidé de se rééquiper avec les nouvelles gammes de produits lancées en 2016 (Infras et terminaux).

S'ajoute à cela une opportunité exceptionnelle estimée à > 3 m€ pour le rétrofit de tous les terminaux livrés en 2016 qui doivent revenir pour correction technique.

En conséquence, le chiffre d'affaires auguré devrait être supérieur à 50 M €.

**Société "EOLANE NEUILLY EN THELLE"**

L'exercice 2017 s'annonce en progression en terme d'activité, probablement pour revenir autour de 23 M€ à la clôture de l'exercice.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE NEUILLY-EN-THELLE".

#### **Société "EOLANE ARGENTEUIL"**

La Société "EOLANE ARGENTEUIL" sera vraisemblablement dissoute dans les mois à venir.

#### **Société "EOLANE VAILHAUQUES"**

L'exercice 2017 s'annonce dans la lignée de l'exercice 2016 en termes d'activité, avec une marge en amélioration. La société "EOLANE VAILHAUQUES" devrait donc retrouver de la rentabilité.

L'intégration au sein du schéma par « Pôle » mis en place en 2016 va se poursuivre, afin d'optimiser l'organisation industrielle et commerciale de la société "EOLANE VAILHAUQUES".

#### **Société "EOLANE TALLINN"**

La phase de démarrage des nouveaux projets clients se traduira pour 2017 par un volume en forte croissance (+25%) et par une rentabilité renforcée.

Une attention particulière sera portée sur les aspects BFR et Trésorerie.

#### **Société "EOLANE SYSCOM"**

2017 verra l'intégration de l'ensemble des équipes se finaliser, avec une production en croissance et un résultat attendu à l'équilibre.

#### **Société "EOLANE ELECTRONICS BANGALORE PRIVATE LIMITED"**

Cette société se trouve engagée dans un processus de cessation de son activité.

#### **Société "NANOLANE"**

De nombreux prospects ont manifesté un intérêt pour le produit N-LAB station.

La Société "NANOLANE" poursuit ses actions commerciales pour faire connaître les atouts de son produit.

### **Société "EOLANE ENGINEERING"**

Pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'accent continuera d'être mis sur les synergies avec les autres entités R&D du groupe eolane.

La société "EOLANE ENGINEERING" ambitionne de réaliser une croissance de 10 % de son niveau d'activité à la clôture de l'exercice.

### **Société "EOLANE MAROC"**

L'exercice 2017 s'annonce en croissance de 25 %, avec d'importants démarrages clients.

Une attention particulière sera portée sur les aspects BFR et Trésorerie.

### **Société "EOLANE CHINA"**

La croissance attendue pour 2017 reste soutenue, avec une production qui devrait être proche de 50 M €.

### **Société "CITE DE L'OBJET CONNECTE"**

Le repositionnement de l'offre de la Société et la redéfinition des marchés cibles a donné des résultats satisfaisants au cours du premier trimestre de l'exercice 2017, l'activité réalisée sur ce seul trimestre étant équivalente à l'activité totale de l'exercice 2016.

Il est estimé à ce stade, compte tenu de l'état de réalisation du plan budgétaire de la Société, que cette dernière devrait être proche de l'équilibre financier fin 2018.

## **2 - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Le Groupe Eolane développe une activité de recherche et développement. Dans le cadre de ces travaux, le Groupe Eolane a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche d'un montant global de 248.536 Euros.

## **3 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT**

Dans la continuité des actions engagées lors de l'exercice précédent, la société "FINANCIERE DE L'OMBREEE" est actuellement en négociation exclusive avec un fonds d'investissement.

L'investisseur retenu apportera du cash dans le groupe (quasi fonds propres ou « dette super senior »), ce qui permettra de financer la réalisation du plan de transformation initié il y a déjà plusieurs mois.

L'entrée de cet investisseur dans le groupe éolane implique en outre un réaménagement de la dette bancaire et obligataire.

L'objectif est de créer les conditions de la continuité de l'activité du groupe éolane et son redéploiement.

Il sera procédé à la constitution d'une nouvelle société tête de groupe (ci-après désignée « NewCo »), à laquelle seront directement ou indirectement apportés les titres de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

L'investisseur apportera dans NewCo les sommes suivantes:

- 20 M€ environ par apport en numéraire ;
- 10 M€ supplémentaires en quasi fonds propres si la trésorerie du groupe éolane le nécessite dans les 18 prochains mois.

Les fonds investis dans NewCo seront ensuite prêtés au profit de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" sous forme d'obligations convertibles en actions de préférence.

Ce protocole sera finalisé le 29 juin 2017, le versement des fonds interviendra au dénouement de l'ensemble des opérations juridiques en découlant (vraisemblablement fin juillet 2017).

\* \*  
\*

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes consolidés du groupe contrôlé par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), que l'année précédente.

Ils intègrent en particulier les normes édictées par le règlement CRC n° 99-02 homologué par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999.

Il est rappelé en dernier lieu que la méthode de consolidation utilisée est :

- l'intégration globale, dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif ; c'est-à-dire des sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote, ou plus de 40 % si aucun autre associé ne détient une fraction supérieure à la sienne ;



- l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint ;
- la mise en équivalence des sociétés sous influence notable.

Vos commissaires aux comptes relatent par ailleurs, dans leur rapport, l'accomplissement de la mission qui leur est dévolue par la loi.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Fait à INGRANDES - LE FRESNE SUR  
LOIRE,  
Le 14 juin 2017.

Pour le Directoire,  
Le Président



**FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL**  
4 rue Fernand Forest – BP 90825  
49008 ANGERS Cedex 01  
Membre de la CRCC d'Angers

**DELOITTE & ASSOCIES**  
1 rue Benjamin Franklin – CS 20039  
44801 SAINT HERBLAIN CEDEX  
Membre de la CRCC de Versailles

## **FINANCIERE DE L'OMBREE**

Société par Actions Simplifiée

La Fresnay  
LE FRESNE SUR LOIRE  
49123 Ingrandes – LE FRESNE SUR LOIRE

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Exemplaire destiné au Greffe**

**FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL**  
4 rue Fernand Forest – BP 90825  
49008 ANGERS Cedex 01  
Membre de la CRCC d'Angers

**DELOITTE & ASSOCIES**  
1 rue Benjamin Franklin – CS 20039  
44801 SAINT HERBLAIN CEDEX  
Membre de la CRCC de Versailles

## **FINANCIERE DE L'OMBREE**

Société par Actions Simplifiée

La Fresnay  
LE FRESNE SUR LOIRE  
49123 Ingrandes – LE FRESNE SUR LOIRE

---

### **Rapport des commissaires aux comptes**

#### **sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons établi en date du 14 juin 2017 un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes consolidés et du rapport de gestion du groupe, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 29 juin 2017, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société FINANCIERE DE L'OMBREE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la « note sur la continuité d'exploitation » du paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe qui précise les conditions dans lesquelles les comptes consolidés du Groupe FINANCIERE DE L'OMBREE ont été arrêtés dans une perspective de continuité d'exploitation,
- les notes « écarts d'acquisition et fonds commerciaux » du paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » et III b) « changements comptables » de l'annexe qui exposent le changement de méthode relatif à l'évaluation des écarts d'acquisition suite à l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du règlement ANC 2015-07,
- les incidences sur les comptes consolidés 2016 des mouvements de périmètre exposés dans la note « faits caractéristiques de l'exercice », notamment la cession de la société NC2 et l'arrêt de l'activité de la société EOLANE BANGALORE.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons ci-dessous à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Groupe comptabilise du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats à long terme selon la méthode de l'avancement. Nous avons été conduits dans ce cadre à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par le Groupe, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.
- Le paragraphe « Immobilisations corporelles et incorporelles » du c) « méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des frais de

recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons examiné les éléments justifiant de l'évaluation de ces frais, contrôlé la pertinence des amortissements et dépréciations pratiqués, et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

- Le paragraphe « Stocks et en-cours » du c) « méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de matières premières, autres approvisionnements, produits et études en cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des stocks, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus, et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- Votre Groupe comptabilise des provisions pour risques et charges destinées à couvrir le coût estimé des litiges et contentieux identifiés à la date de clôture. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le Groupe, à comparer les estimations comptables importantes des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.
- Les notes « écarts d'acquisition et fonds commerciaux » du paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » et III b) « changements comptables » de l'annexe exposent le changement de méthode relatif à l'évaluation des écarts d'acquisition suite à l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du règlement ANC 2015-07.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables, la correcte application des changements liés à la réglementation comptable, et les modalités de réalisation des tests de dépréciation. Nous avons vérifié que ce paragraphe de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à ANGERS et NANTES, le 29 juin 2017

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

*Commissaire aux comptes*



Frédéric PLOQUIN

*Associé*

Pour DELOITTE & ASSOCIES

*Commissaire aux comptes*



Eric PIOU

*Associé*

**SOMMAIRE**

	<b><u>Pages</u></b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016</b>	1
<b>COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016</b>	
BILAN	6
COMPTE DE RESULTAT	8
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	12
ANNEXE	14

Le présent rapport comporte 42 pages

NAN/VAC/abo

## Bilan Actif consolidé

	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2016	31/12/2015
<b>ECART D'ACQUISITION</b> I	10 867 617	9 984 737	882 880	888 806
Capital souscrit non appelé II				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	8 232 864	1 934 473	6 298 391	5 903 147
Concessions, brevets, droits similaires	7 931 831	6 198 682	1 733 149	2 209 726
Fonds commercial	2 269 684	1 911 568	358 116	478 116
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations en cours				31 448
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	2 974 856	255 006	2 719 850	2 799 316
Constructions	23 785 672	9 842 048	13 943 624	15 088 334
Installations techniques, matériel, outillage	51 127 903	37 864 302	13 263 601	13 898 402
Autres immobilisations corporelles	15 946 048	12 114 548	3 831 500	4 667 935
Immobilisations en cours	1 752 457	801 299	951 158	562 120
Avances et acomptes	449 900		449 900	422 277
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participation	3 615 027	3 615 027		756 107
Actifs nets en cours de cession				
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations	205 268		205 268	66 995
Autres titres immobilisés	31 736	5 749	25 987	8 987
Prêts	292 840		292 840	278 463
Autres immobilisations financières	1 186 662	13 174	1 173 488	1 405 733
<b>TOTAL III</b>	<b>119 802 748</b>	<b>74 555 876</b>	<b>45 246 872</b>	<b>48 577 106</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	52 863 299	5 331 477	47 531 822	40 877 829
En-cours de production de biens	15 358 742	19 996	15 338 746	12 623 449
En-cours de production de services	1 779 591		1 779 591	2 019 336
Produits intermédiaires et finis	7 964 417	632 423	7 331 994	6 919 760
Marchandises	57 158	12 016	45 142	16 276
Avances, acomptes versés sur commandes	2 293 406		2 293 406	1 256 718
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	48 618 664	1 054 659	47 564 005	51 517 114
Actifs d'impôt différé	6 575 457		6 575 457	4 260 930
Autres créances	25 862 910		25 862 910	26 191 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	130 698		130 698	4 085 568
Actions propres				
Disponibilités	14 228 434		14 228 434	8 371 327
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 583 162		1 583 162	1 266 976
<b>TOTAL IV</b>	<b>177 315 938</b>	<b>7 050 571</b>	<b>170 265 367</b>	<b>159 406 366</b>
Charges à répartir s/plusieurs exercices V				
Primes remboursement des obligations VI				
Ecarts de conversion actif VII				
Ecarts d'arrondi actif VIII				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VIII)</b>	<b>307 986 303</b>	<b>91 591 184</b>	<b>216 395 119</b>	<b>208 872 278</b>

## Bilan Passif consolidé

	31/12/2016	31/12/2015
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de réévaluation groupe		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 721 918	21 746 952
Réserve du groupe	28 904 702	24 556 551
Ecarts de conversion groupe	1 396 172	1 545 387
Report à nouveau		
<b>Résultat Groupe</b>	<b>1 180 168</b>	<b>-460 304</b>
Subventions d'investissements		
Amortissement dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
<b>TOTAL I</b>	<b>50 402 960</b>	<b>49 588 586</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		
Intérêts hors groupe	1 230 504	727 459
Ecarts de conversion hors groupe	7 189	155
Résultat hors groupe	-460 972	-151 787
<b>TOTAL II</b>	<b>776 721</b>	<b>575 827</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	3 186 293	2 642 333
<b>TOTAL III</b>	<b>3 186 293</b>	<b>2 642 333</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour acquisitions de titres	103 689	4 384 404
Provisions pour risques	2 517 215	2 875 529
Provisions pour charges	10 209 723	8 641 036
Provisions pour passif d'impôt différé		
<b>TOTAL IV</b>	<b>12 830 627</b>	<b>15 900 969</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	2 634 981	2 496 981
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 681 615	24 363 158
Concours bancaires courants	23 347 925	15 653 579
Emprunts en crédit-bail	1 430 653	2 313 130
Emprunts et dettes financières divers	3 821 043	1 898 445
Passif nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 543 821	9 656 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 834 979	50 979 545
Dettes fiscales et sociales	22 320 956	23 804 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	449 314	3 706 971
Autres dettes	3 516 613	860 046
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	4 616 618	4 431 670
<b>TOTAL V</b>	<b>149 198 518</b>	<b>140 164 563</b>
Ecarts de conversion passif	VI	
Ecarts d'arrondi passif	VII	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à VII)</b>	
	<b>216 395 119</b>	<b>208 872 278</b>

## Compte de résultat consolidé

	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>		
Ventes de marchandises France	1 932 520	2 999 031
Ventes de marchandises Export	2 978 760	395 382
Production vendue de biens France	203 397 073	212 998 548
Production vendue de biens Export	111 997 702	111 847 667
Production vendue de services France	27 121 899	28 625 102
Production vendue de services Export	2 950 655	3 513 661
<b>TOTAL I</b>	<b>350 378 609</b>	<b>360 379 391</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Production stockée	3 308 199	-1 056 376
Production immobilisée	1 052 410	1 822 519
Subventions d'exploitation	802 522	929 069
Reprises de dépréciations, provisions, amortiss., et transferts de charges	10 124 663	9 640 057
Autres produits	380 668	184 977
<b>TOTAL II</b>	<b>15 668 462</b>	<b>11 520 246</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	4 067 321	3 167 837
Variation des stocks de marchandises	-33 737	17 144
Achats de matières premières et autres approvisionnements	208 047 442	198 030 140
Variation des stocks de matières premières et approvisionnements	-7 661 642	1 698 909
Autres achats et charges externes	39 321 521	44 059 609
Impôts, taxes et versements assimilés	5 402 471	5 037 508
Salaires et traitements	76 669 358	80 302 358
Charges sociales	21 849 201	22 962 850
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 393 880	8 331 305
Dotations aux dépréciations d'immobilisations		
Dotations aux dépréciations d'actifs circulants	5 919 418	6 638 138
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 722 107	1 490 704
Autres charges	220 117	268 795
<b>TOTAL III</b>	<b>363 917 457</b>	<b>372 005 297</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I + II - III)</b>	<b>-105 660</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

## Compte de résultat consolidé (suite)

	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	40	40
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 771	4 772
Autres intérêts et produits assimilés	48 887	127 307
Reprises de dépréciations, provisions, et transferts de charges	126 910	
Différences positives de change	1 394 703	2 063 857
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 096	
Ecarts de conversion		11
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 594 407</b>	<b>2 195 987</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	381	381
Intérêts et charges assimilées	1 935 272	1 611 175
Différences négatives de change	1 587 848	1 667 054
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecarts de conversion	-10	19
<b>TOTAL V</b>	<b>3 523 491</b>	<b>3 278 629</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>	<b>-1 929 084</b>	<b>-1 082 642</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>200 530</b>	<b>-1 188 302</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	728 756	635 796
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	9 295 369	452 210
Reprises de dépréciations, provisions, et transferts de charges	1 312 888	1 469 867
<b>TOTAL VI</b>	<b>11 337 013</b>	<b>2 557 873</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 782 458	2 315 002
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 025 834	472 966
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 513 693	2 125 922
<b>TOTAL VII</b>	<b>12 321 985</b>	<b>4 913 890</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)</b>	<b>-984 972</b>	<b>-2 356 017</b>
Impôts dus sur les bénéfices	919 054	110 183
Impôts différés sur les bénéfices	-2 214 237	-2 203 376
<b>TOTAL VIII</b>	<b>-1 295 183</b>	<b>-2 093 193</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)</b>	<b>378 978 491</b>	<b>376 653 497</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)</b>	<b>378 467 750</b>	<b>378 104 623</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>510 741</b>	<b>-1 451 126</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions	-208 455	-839 035
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>719 196</b>	<b>-612 091</b>
<b>RESULTAT GROUPE</b>	<b>1 180 168</b>	<b>-460 304</b>
<b>RESULTAT HORS GROUPE</b>	<b>-460 972</b>	<b>-151 787</b>
Résultat par action	9,44134	-3,68243
Résultat dilué par action	9,30879	-3,68243

## Soldes intermédiaires de gestion consolidés

	31/12/2016	%	31/12/2015	%
Ventes de marchandises	4 911 280		3 394 413	
Production vendue	345 467 329		356 984 978	
+ Production stockée	3 308 199		-1 056 376	
+ Production immobilisée	1 052 410		1 822 519	
<b>Production de l'exercice</b>	<b>349 827 938</b>		<b>357 751 121</b>	
<b>PRODUCTION + VENTES</b>	<b>354 739 218</b>	<b>100,00</b>	<b>361 145 534</b>	<b>100,00</b>
- Coût d'achat des marchandises vendues	4 033 584	1,14	3 184 981	0,88
- Coût d'achat matières et approvisionnements	200 385 800	56,49	199 729 049	55,30
- Autres achats et charges externes	39 321 521	11,08	44 059 609	12,20
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>110 998 313</b>	<b>31,29</b>	<b>114 171 895</b>	<b>31,61</b>
+ Subventions d'exploitation	802 522	0,23	929 069	0,26
- Impôts et taxes	5 402 471	1,52	5 037 508	1,39
- Charges de personnel	98 518 559	27,77	103 265 208	28,59
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 879 805</b>	<b>2,22</b>	<b>6 798 248</b>	<b>1,88</b>
+ Transferts de charges d'exploitation	2 034 432	0,57	1 192 854	0,33
+ Reprises de dépréciations et provisions	8 090 231	2,28	8 447 203	2,34
+ Autres produits	380 668	0,11	184 977	0,05
- Dotations amortiss., dépréciat., provisions	16 035 405	4,52	16 460 147	4,56
- Autres charges	220 117	0,06	268 795	0,07
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 129 614</b>	<b>0,60</b>	<b>-105 660</b>	<b>-0,03</b>
+ Produits financiers	1 594 407	0,45	2 195 987	0,61
- Charges financières	3 523 491	0,99	3 278 629	0,91
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>200 530</b>	<b>0,06</b>	<b>-1 188 302</b>	<b>-0,33</b>
Produits exceptionnels	11 337 013	3,20	2 557 873	0,71
- Charges exceptionnelles	12 321 985	3,47	4 913 890	1,36
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-984 972</b>	<b>-0,28</b>	<b>-2 356 017</b>	<b>-0,65</b>
- Impôt dus sur les sociétés	919 054	0,26	110 183	0,03
- Impôt différés sur les bénéfiques	-2 214 237	-0,62	-2 203 376	-0,61
<b>RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES</b>	<b>510 741</b>	<b>0,14</b>	<b>-1 451 126</b>	<b>-0,40</b>
+ Résultat des sociétés mises en équivalence				
- Dotations amortissement écarts d'acquisition	-208 455	-0,06	-839 035	-0,23
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>719 196</b>	<b>0,20</b>	<b>-612 091</b>	<b>-0,17</b>
<b>RESULTAT GROUPE</b>	<b>1 180 168</b>	<b>0,33</b>	<b>-460 304</b>	<b>-0,13</b>
<b>RESULTAT HORS GROUPE</b>	<b>-460 972</b>	<b>-0,13</b>	<b>-151 787</b>	<b>-0,04</b>
Produits de cessions d'éléments d'actif	4 135 736		166 862	
- Valeur comptable des éléments d'actif cédés	2 968 991		189 005	
<b>PLUS/MOINS VALUES SUR CESSIONS D'ACTIFS</b>	<b>1 166 745</b>		<b>-22 143</b>	

## Bilan financier consolidé

ACTIF - Emplois	31/12/2016	31/12/2015	PASSIF - Ressources	31/12/2016	31/12/2015
Ecarts d'acquisition	882 880	888 806	Capital, primes et réserves groupe	49 222 792	50 048 890
Immobilisations incorporelles	8 389 656	8 622 437	Résultat groupe	1 180 168	-460 304
Immobilisations corporelles	35 159 633	37 438 384	Capitaux propres groupe	50 402 960	49 588 586
Immobilisations financières	1 697 583	2 516 285	Intérêts minoritaires	776 721	575 827
			Avances conditionnées	3 186 293	2 642 333
			Provisions pour risques et charges	12 830 627	15 900 969
			Emprunts obligataires	2 634 981	2 496 981
			Financements à moyen/long terme	27 112 268	26 676 288
			Dettes financières diverses	3 821 043	1 898 445
<b>Biens stables (I)</b>	<b>46 129 752</b>	<b>49 465 912</b>	<b>Capitaux permanents (II)</b>	<b>100 764 893</b>	<b>99 779 429</b>
<b>Fonds de roulement (II-I)</b>				<b>54 635 141</b>	<b>50 313 517</b>
Stocks et en-cours	72 027 295	62 456 650			
Avances et acomptes versés	2 293 406	1 256 718	Avances et acomptes reçus	8 543 821	9 656 212
Créances clients et rattachés	47 564 005	51 517 114	Fournisseurs et rattachés	52 834 979	50 979 545
Actifs d'impôt différé	6 575 457	4 260 930	Passifs d'impôt différé		
Autres créances et divers	27 446 072	27 458 059	Autres dettes et divers	30 903 501	32 803 513
Mobilisation d'affacturage	38 921 536	35 692 157			
<b>Biens circulants (III)</b>	<b>194 827 771</b>	<b>182 641 628</b>	<b>Passif circulant (IV)</b>	<b>92 282 301</b>	<b>93 439 270</b>
<b>B.F.R. (III-IV)</b>		<b>102 545 470</b>	<b>89 202 358</b>		
Valeurs mobilières de placement	130 698	4 085 568	Concours bancaires courants	23 347 925	15 653 579
Disponibilités	14 228 434	8 371 327			
Mobilisation d'affacturage	-38 921 536	-35 692 157			
<b>Liquidités (V)</b>	<b>-24 562 404</b>	<b>-23 235 262</b>	<b>Financements court terme (VI)</b>	<b>23 347 925</b>	<b>15 653 579</b>
<b>Trésorerie nette (V-VI)</b>		<b>-47 910 329</b>	<b>-38 888 841</b>		
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>216 395 119</b>	<b>208 872 278</b>	<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>216 395 119</b>	<b>208 872 278</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>719 196</b>	<b>-612 091</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>		
Amortissements des écarts d'acquisition	-208 455	-839 035
Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé	9 021 029	9 564 744
Provisions pour risques et charges	1 077 142	30 668
Subventions virées en résultat	-125 878	-86 033
Plus-values de cession d'actif immobilisé, nettes d'impôt	-4 764 674	14 518
Variation des impôts différés	-2 214 237	-2 203 376
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>3 504 123</b>	<b>5 869 395</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1) :</b>		
Stocks et en-cours	-11 122 970	2 347 174
Clients et rattachés	803 601	-9 142 826
Fournisseurs et rattachés	4 548 515	1 660 975
Créances et dettes fiscales et sociales	-2 641 373	-1 577 928
Autres créances et dettes	2 026 628	2 320 535
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)</b>	<b>-2 881 476</b>	<b>1 477 325</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1 440 781	-2 447 041
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-6 725 724	-6 109 091
Acquisitions d'immobilisations financières	-358 960	-185 800
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	532 609	169 487
Cessions/Réductions d'immobilisations financières	800 436	502 896
Variation des créances et dettes sur immobilisations	-563 803	316 112
Incidence des variations de périmètre (2)	2 149 502	722 000
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)</b>	<b>-5 606 721</b>	<b>-7 031 437</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-300 000
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Subventions d'investissement reçues	27 330	830 169
Avances conditionnées reçues	193 702	1 153 626
Emissions d'emprunts	10 700 420	6 754 494
Remboursements d'emprunts et assimilés	-7 831 564	-9 327 701
Variation des intérêts courus	248 781	131 501
Variation des emprunts et dettes financières divers	-477 402	-152 861
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)</b>	<b>2 861 267</b>	<b>-910 772</b>
Incidence des variations de cours des devises (IV)	-165 179	137 403
<b>Variation de trésorerie (I à IV)</b>	<b>-5 792 109</b>	<b>-6 327 481</b>
Trésorerie d'ouverture	-3 196 684	3 130 797
Trésorerie de clôture	-8 988 793	-3 196 684

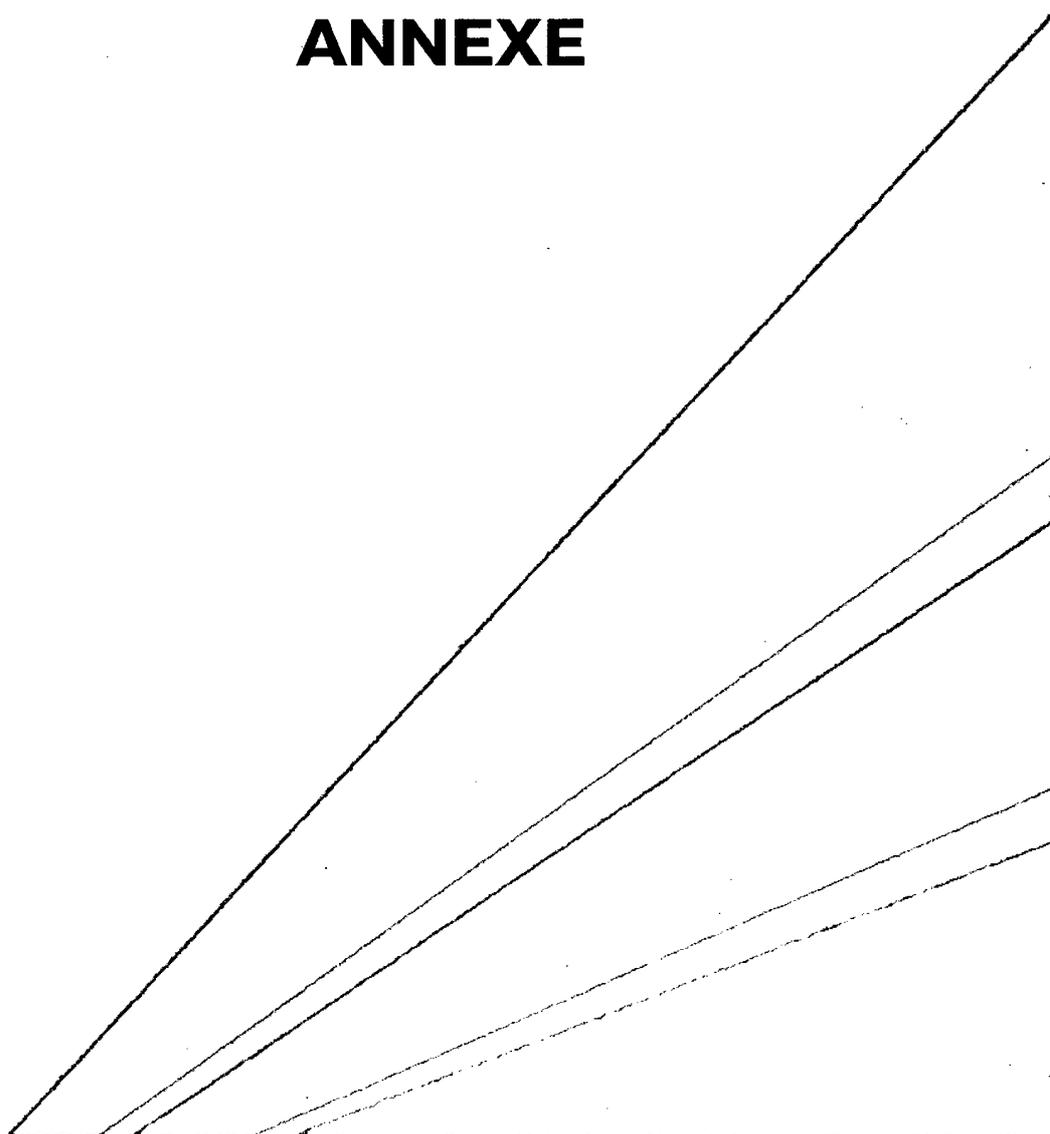
(1) Variation nette de dépréciations.

(2) Création de la société IOT SUZHOU, cession de la société NC2, déconsolidation de la société EOLANE BANGALORE, et augmentation de capital de la société CITE DE L'OBJET CONNECTE.

## Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE 31/12/2014</b>	<b>49 525 165</b>	<b>5 639</b>	<b>49 530 804</b>
Variation de capital de l'entité consolidante			
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle			
Incidence des réévaluations			
<b>Résultat 31/12/2015</b>	<b>-460 304</b>	<b>-151 787</b>	<b>-612 091</b>
Distributions effectuées par l'entité consolidante	-300 000		-300 000
Distributions effectuées par les autres entités			
Variation des écarts de conversion	828 657	11	828 668
Changements de méthodes comptables			
Variation de pourcentages d'intérêts	22	721 962	721 984
Autres variations	-4 954	2	-4 952
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE 31/12/2015</b>	<b>49 588 586</b>	<b>575 827</b>	<b>50 164 413</b>
Variation de capital de l'entité consolidante			
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle			
Incidence des réévaluations			
<b>Résultat 31/12/2016</b>	<b>1 180 168</b>	<b>-460 972</b>	<b>719 196</b>
Distributions effectuées par l'entité consolidante			
Distributions effectuées par les autres entités			
Variation des écarts de conversion	-365 794	7 034	-358 760
Changements de méthodes comptables			
Variation de pourcentages d'intérêts		654 834	654 834
Autres variations		-2	-2
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE 31/12/2016</b>	<b>50 402 960</b>	<b>776 721</b>	<b>51 179 681</b>

# ANNEXE



## Faits caractéristiques de l'exercice

---

### • Écarts d'acquisition et fonds commerciaux

En respect des évolutions réglementaires, les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ne sont plus amortis à compter de cet exercice. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

### • Taux d'impôt retenu pour les impôts différés

L'évolution progressive du taux d'impôt sur les sociétés vers un taux à 28% a été prise en compte dans la détermination des impôts différés comptabilisés au 31 décembre 2016. Une charge d'impôt différé d'un montant de 1 139 k€ a été comptabilisée dans les comptes 2016.

### • Création IOT SUZHOU

La société de droit chinois IOT SUZHOU a été constituée en mai 2016 avec un capital social d'un montant de 1 354 k€ (soit 10 millions de yuan), dont 55% a été souscrit par la société EOLANE CHINA.

L'entrée de la société IOT SUZHOU dans le groupe alimente les intérêts minoritaires pour 609 k€. Cette société n'est pas significative à l'échelle du groupe.

### • Cession NC2

La société mère FINANCIERE DE L'OMBREE a cédé 500 actions représentant 100% du capital de la société NC2 le 21 octobre 2016 pour un montant de 2 850 k€. La société NC2 est intégrée dans les comptes consolidés jusqu'à la date du 30 septembre 2016. La plus-value de cession de la société NC2 d'un montant de 1 275 k€ est inscrite dans le résultat exceptionnel. Cette société est peu significative à l'échelle du groupe.

### • Sortie EOLANE BANGALORE

L'activité de la société EOLANE BANGALORE a été arrêtée fin 2016. Une demande de liquidation judiciaire avec licenciement du personnel est en cours au 31 décembre 2016.

La société EOLANE BANGALORE est sortie du périmètre de consolidation au vu des restrictions sévères et durables remettant en cause le contrôle et l'influence exercés sur la société et les possibilités de transferts de trésorerie entre la société et le groupe.

Les titres de la société EOLANE BANGALORE figurent désormais à l'actif du bilan consolidé pour leur valeur d'équivalence à la date de sortie du périmètre, soit 3 615 k€, et sont intégralement dépréciés.

La sortie de la société EOLANE BANGALORE du périmètre de consolidation et la dépréciation complémentaire des titres ont un impact positif sur le résultat exceptionnel de 2 865 k€.

### • Liquidation MEDIELEC TECHNOLOGIES

La société MEDIELEC TECHNOLOGIES a fait l'objet d'une liquidation le 26 août 2016. L'impact de la sortie de la société MEDIELEC TECHNOLOGIES n'est pas significatif pour le groupe.

### • Autres événements

L'établissement de Sainte-Savine a été fermé au cours de l'exercice 2016.

Les sociétés EOLANE BERLIN et SYSCOM ELECTRONIC ont fusionné en 2016. Il s'agit d'une opération sans incidence sur les comptes consolidés.

La société mère FINANCIERE DE L'OMBREE a cédé en date du 31 juillet 2016 l'intégralité des actions qu'elle détenait de la société CITY ZEN SCIENCES, pour un montant de 750 127 euros.

• **Note sur la continuité d'exploitation**

Les comptes ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation, sur la base des éléments exposés ci-dessous.

Dans la continuité des actions engagées lors de l'exercice précédent, FINANCIERE DE L'OMBREE (le groupe Eolane) est actuellement en négociation exclusive avec un fonds d'investissement.

L'investisseur retenu apportera du *cash* dans le groupe (quasi fonds propres ou « dette super senior »), ce qui permettra de financer la réalisation du plan de transformation initié il y a déjà plusieurs mois. L'entrée de cet investisseur dans le groupe Eolane implique en outre un réaménagement de sa dette bancaire et obligataire.

L'objectif est de créer les conditions de la continuité de l'activité du groupe Eolane et son redéploiement.

Il sera procédé à la constitution d'une nouvelle société tête de groupe (ci-après désignée « **NewCo** »), à laquelle seront directement ou indirectement apportés les titres de la société « FINANCIERE DE L'OMBREE ».

L'investisseur apportera dans NewCo les sommes suivantes:

- 20 M€ environ par apport en numéraire ;
- 10 M€ supplémentaires en quasi fonds propres si la trésorerie du groupe Eolane le nécessite dans les 18 prochains mois.

Les fonds investis dans NewCo seront prêtés au profit de la société « FINANCIERE DE L'OMBREE » sous forme d'obligations convertibles en actions de préférence.

Ce protocole sera finalisé le 29 juin 2017, le versement des fonds interviendra au dénouement de l'ensemble des opérations juridiques en découlant (vraisemblablement fin juillet 2017).

## I) Référentiel comptable, modalités de consolidation et méthodes et règles d'évaluation

### A) Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société FINANCIERE DE L'OMBREE sont établis et présentés conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement n° 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable modifié relatif aux comptes consolidés, et appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : coûts historiques, continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

### B) Modalités de consolidation

#### 1- Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont celles définies par le règlement 99-02 : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Le contrôle exclusif est défini comme étant le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle peut prendre trois formes différentes :

- Le contrôle de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote en assemblée générale ordinaire ;
- Le contrôle contractuel résulte de la possibilité, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, pour l'entreprise consolidante d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs de l'entreprise contrôlée de la même manière qu'elle contrôle ses propres actifs (par exemple les entités ad hoc) ;
- Le contrôle de fait peut être présumé par la détention d'au moins 40 % des droits de vote, ou démontré notamment par la désignation de la majorité des membres des organes de direction.

Le contrôle conjoint est le partage contractuel ou statutaire du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée en cas de détention d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote.

#### 2- Date de clôture

Tous les comptes des entités consolidées ont été arrêtés à la même date que celle de la société consolidante, le 31 décembre 2016.

Ces sociétés ont toutes une durée d'exercice de 12 mois à l'exception des sociétés NC2 et MEDIELEC cédée et liquidée en cours d'exercice, et de la société IOT SUZHOU créée en cours d'exercice.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de la date de leur acquisition. Il intègre les comptes de résultat des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à la date de cession.

### **3- Conversion des états financiers des sociétés tenues en monnaie étrangère**

Les comptes des entités tenus en monnaie étrangère sont convertis en euros comme suit :

- Les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;
- Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan résultant de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours, que sur le résultat provenant de la différence entre taux de change moyen et taux de change à la clôture, sont portés dans les capitaux propres consolidés en « Ecart de conversion » ;
- Les différences de change relatives à une dette libellée en monnaie étrangère, comptabilisée comme couverture de l'investissement net d'une entreprise du groupe dans une entreprise étrangère consolidée, sont portés dans les capitaux propres consolidés en « Ecart de conversion ».

### **4- Opérations réciproques**

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminés.

L'élimination des transactions, ainsi que des actifs et passifs réciproques libellés en monnaies étrangères a été effectuée sur la base des montants convertis en euros.

### **5- Modalités de traitement des écarts d'acquisition**

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le groupe dispose d'un délai courant jusqu'à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition pour arrêter le montant définitif de l'écart d'acquisition.

Si cet écart est positif, il est affecté à l'actif du bilan consolidé en « Ecart d'acquisition », et s'il est négatif, il est affecté au passif du bilan consolidé en « Provisions pour acquisitions de titres ».

Les écarts d'acquisition positifs sont repris au résultat ou non selon leur durée d'utilisation :

- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur cette durée, et en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué ;
- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis, et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice en contrepartie.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au résultat sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Lorsque la valeur actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

## C) Méthodes et règles d'évaluation

### 1- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif. Un amortissement économique sur 5 ans est comptabilisé à compter de la date de mise en service ou au début de l'utilisation prévue.

La méthode de comptabilisation par composants a été appliquée pour les ensembles immobiliers, notamment pour ceux pris en vertu d'un contrat de crédit-bail, ainsi que pour ceux ayant fait l'objet d'une réévaluation lors de leur entrée dans le groupe.

La ventilation retenue est la suivante :

- Gros-œuvre pour 75% - amorti sur 25 ans.
- Façade pour 10% - amorti sur 20 ans.
- Installations Générales pour 10% - amorti sur 15 ans.
- Aménagements pour 5% - amorti sur 10 ans.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées d'amortissement retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

- Concessions, logiciels, brevets, licences	3 à 5 ans
- Matériels industriels et commerciaux	3 à 6 ans
- Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 6 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	6 à 10 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

#### • Dépréciation

Les actifs amortis et non amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition et fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

La valeur nette comptable d'un actif ou groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, aux écarts d'acquisition et fonds commerciaux puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Les dépréciations comptabilisées sur les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ne sont jamais reprises.

## 2- Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## 3- Stocks et en-cours

### *Matières premières*

Les stocks de matières premières sont évalués au coût de revient d'achat moyen pondéré.

### *Marchandises*

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

### *Produits finis et en-cours*

• Pour les sociétés EOLANE COMBREE, EOLANE EPIERRE-MONTBONNOT et EOLANE CAEN :

Les produits et les études en-cours sont chiffrés au prix d'achat moyen pondéré pour les matières premières et au prix de vente minoré d'un coefficient de 0,35 pour obtenir un prix de revient pour la main d'œuvre. Il est tenu compte ensuite du pourcentage d'avancement de chaque commande.

- Pour EOLANE ANGERS, EOLANE RONCQ :

Les produits et les études en cours sont chiffrés au prix d'achat moyen pondéré pour les matières premières et au prix de revient pour la main d'œuvre. Il est tenu compte ensuite du pourcentage d'avancement de chaque commande.

- Pour EOLANE SAINT-AGREVE, EOLANE ARGENTEUIL, EOLANE MONTCEAU, EOLANE VAILHAUQUES :

Les produits et en-cours de production sont valorisés après prise en compte du coût des composants, de la main d'œuvre définie à partir des gammes établies pour chaque produit et éventuellement des achats de sous-traitance suivant les prix définis par la nomenclature. Un abattement est pratiqué produit par produit pour tenir compte du niveau d'avancement et pour éliminer la marge finale.

- Pour EOLANE MONTCEAU :

Les produits fabriqués et en-cours sont valorisés au coût de production, comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

- Pour EOLANE LES ULIS/SAINTE SAVINE :

Les produits sont valorisés au coût de production.

- Pour EOLANE VALENCE :

Pour la valorisation des en-cours, il est tenu compte des prix d'achats moyens pondérés de matières premières et des heures réellement passées auxquelles sont appliquées les taux de main d'œuvre standards.

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût calculé de revient qui est déterminé mensuellement. Ce coût correspond au coût des matières premières valorisé en fonction de la nomenclature du produit multiplié par le prix moyen d'achat pondéré auquel s'ajoute le coût de la main d'œuvre déterminée selon le temps gammé valorisé à un coût horaire standard.

- Pour NANOLANE :

Les stocks de produits finis sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

### ***Dépréciations de stocks et en-cours***

- Pour les sociétés EOLANE ANGERS, EOLANE COMBREE, EOLANE EPIERRE-MONTBONNOT, EOLANE MONTCEAU, EOLANE RONCQ, EOLANE LES ULIS/SAINTE SAVINE

Une dépréciation est effectuée sur les produits et les matières premières dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour et ou à la valeur probable de réalisation.

Une provision est déterminée de manière statistique sur les surstocks (stocks disponibles supérieurs aux besoins connus à la date d'inventaire) et les stocks morts (stocks sans mouvement utile depuis plus de 12 mois).

Les taux de provision sont fondés sur la connaissance des taux de consommations internes passés.

- Pour les sociétés EOLANE SAINT-AGREVE, EOLANE ARGENTEUIL, EOLANE CAEN, NC2, EOLANE NEUILLY-EN-THELLE, EOLANE VAILHAUQUES et EOLANE VALENCE :

Les stocks et les en-cours sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice :

- articles sans rotation sur la période mais ayant tourné sur la période précédente : 50 %
- articles sans mouvement depuis deux ans : provision de 100 %

• Pour EOLANE VALENCE :

La valeur de réalisation est obtenue pour chaque référence à partir des informations sur le marché communiquées par le service commercial.

Les provisions ainsi déterminées sont ensuite ajustées sur la base de données économiques non intégrées dans le calcul statistique : engagements contractuels clients de reprise des surstocks, démarrage d'activité, prévisions de commande.

Les stocks "SAV" sont dépréciés en fonction de la consommation enregistrée sur les 3 exercices précédents.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### **4- Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **5- Provisions pour risques et charges**

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs aux litiges ponctuels, aux impôts différés, aux engagements en matière de retraite, ainsi qu'aux écarts d'acquisition négatifs.

#### **6- Résultat courant et résultat exceptionnel**

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

#### **7- Modalités de détermination du résultat par action**

Le niveau de résultat à prendre en compte pour établir le résultat par action est le résultat revenant à l'entité consolidante, c'est à dire le « Résultat net consolidé - part du groupe ».

Les titres à prendre en considération pour les besoins de la détermination des résultats par actions sont ceux qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Le résultat par action est calculé en retenant le résultat net part du groupe au numérateur, et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice au dénominateur.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat net part du groupe et le nombre d'actions de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

## **D) Principes de consolidation**

### **1- Frais accessoires des immobilisations**

Conformément au règlement 99-02, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés dans le coût des actifs concernés.

### **2- Subventions d'investissement**

Conformément à la recommandation de l'AMF, les subventions d'investissement ont été déduites des capitaux propres pour être reclassées en produits constatés d'avance.

Conformément au règlement 99-02, l'étalement de la reprise en résultat des subventions est effectué au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer, en application du principe de rattachement des charges aux produits.

### **3- Provisions réglementées**

Conformément au règlement 99-02, l'incidence des écritures à caractère purement fiscal dans les comptes individuels, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

### **4- Imposition différée**

Conformément au règlement 99-02, les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dès lors que leur récupération est probable. La probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôt différé sont appréciés avec prudence, notamment dans le cas des entreprises déficitaires, en démarrage ou exerçant des activités nouvelles. Le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt est examiné à chaque clôture sur la base des critères retenus à l'origine.

Les actifs et passifs d'impôt différé, quelle que soit leur échéance, ont fait l'objet d'une compensation par entité fiscale.

La méthode utilisée par le groupe pour le calcul des impôts différés est celle du report variable en retenant le taux d'impôt connu à la date de clôture des comptes, c'est à dire 34,43%, 33,33% ou 28% selon les caractéristiques des entités et l'échéance de dénouement des bases d'impôts différés.

### **5- Elimination des résultats internes au groupe**

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les différentes sociétés du groupe a été recensé en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Distributions de dividendes ;
- Dépréciations internes de titres, de créances, et provisions internes pour risques ;
- Cessions internes d'actifs immobilisés ;
- Profits internes sur stocks.

## **6- Frais de constitution, de transformation, et de premier établissement**

La méthode préférentielle concernant les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement a été appliquée.

Les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement sont comptabilisés en charges de l'exercice dans le compte de résultat consolidé.

## **7- Coûts de développement**

La méthode préférentielle concernant les coûts de développement a été appliquée.

Les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif immobilisé du bilan consolidé.

## **8- Contrats de location-financement**

La méthode préférentielle concernant les contrats de location-financement a été appliquée.

Un contrat de location-financement a pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien, que la propriété soit ou non transférée à la fin du contrat. Les biens pris en location-financement sont considérés comme ayant été achetés à crédit.

Ces biens sont inscrits dans l'actif immobilisé pour la valeur figurant au contrat, à l'exception de ceux dont la valeur n'est pas significative. Ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Au passif du bilan consolidé est inscrite une dette correspondant aux montants des engagements financiers restant dus sur les contrats. Les loyers sont ventilés entre remboursement de la dette et charges financières. Le plan de remboursement de la dette est déterminé en tenant compte de la dégressivité des intérêts.

## **9- Contrats à long terme**

La méthode préférentielle concernant les contrats à long terme a été appliquée.

Les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice, prestations de services ou fournitures de biens, sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement, qui consiste à prendre en compte le chiffre d'affaires et le résultat en fonction du degré d'avancement atteint et à provisionner la totalité des pertes à terme en cas de contrat déficitaire, indépendamment du degré d'avancement atteint.

## **10- Engagements en matière de retraite**

La méthode préférentielle concernant les engagements de retraite a été appliquée.

Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ».

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (« Projected Benefit Obligation »). Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

### **11- Ecart de conversion**

La méthode préférentielle concernant les écarts de conversion a été appliquée.

Les écarts de conversion sur actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, figurant dans les comptes individuels, sont inscrits en résultat financier.

### **12- Frais de personnel**

La participation des salariés et les frais de personnel intérimaire ont été reclassés en charges de personnel.

## II) Périmètre de consolidation

### A) Entités retenues dans le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend 28 entités, contre 31 à la clôture de l'exercice précédent. Toutes les entités sont consolidées par intégration globale (IG), à l'exception de la société MEDIELEC TECHNOLOGIES consolidée par intégration proportionnelle (IP) jusqu'à sa liquidation.

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2016	2015	2016	2015	2016	2015
SAS FINANCIERE DE L'OMBREE	La Fresnay 49123 LE-FRESNE-SUR-LOIRE	413 101 957	Entité consolidante				100,00%	100,00%
EURL DIRLANE	La Fresnay 49123 LE-FRESNE-SUR-LOIRE	498 844 349	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE ANGERS	8 bd Charles Detriche 49000 ANGERS	950 020 941	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE ARGENTEUIL	PA des Monts d'Or 69890 LA-TOUR-DE-SALVAGNY	431 896 992	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE CAEN	2 rue Jean Perrin 14460 COLOMBELLES	443 643 549	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE COMBREE	Bd Jean-Baptiste Colbert 49420 OMBREE D'ANJOU	334 300 225	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE DOUARNENEZ	40 route de Lannugat 29100 DOUARNENEZ	751 222 100	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE ENGINEERING (1)	La Fresnay 49123 LE-FRESNE-SUR-LOIRE	444 971 576	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE EPIERRE-MONTBONNOT	ZI Les Remblais 73220 EPIERRE	418 449 450	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE MONTCEAU	Z.I. Sainte Elisabeth 71300 MONTCEAU-LES-MINES	440 308 708	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE NEUILLY-EN-THELLE	3 avenue de L'Europe 60530 NEUILLY-EN-THELLE	401 910 617	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE RONCQ	Allée des 3 Lions 59223 RONCQ	442 514 857	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE SAINT-AGREVE	ZA de Rascles 07320 SAINT-AGREVE	384 979 555	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE LES ULIS	29 avenue de la Baltique 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE	309 801 140	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE VAILHAUQUES	Route de Bel Air 34570 VAILHAUQUES	453 457 491	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU EOLANE VALENCE	1 rue Gilles de Roberval 26000 VALENCE	444 617 054	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS CITE DE L'OBJET CONNECTE	7 rue du Bon Puits 49480 SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	809 285 984	IG	IG	51,63%	53,30%	51,63%	53,30%

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2016	2015	2016	2015	2016	2015
SASU NANOLANE	57 rue Demorieux 72000 LE MANS	799 386 131	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SASU NC2	PA des Monts d'Or 69890 LA-TOUR-DE-SALVAGNY	380 561 969	-	IG	-	100,00%	-	100,00%
SCI D'ÉPIERRE	ZI Les Remblais 73220 ÉPIERRE	419 084 959	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES JUSTICES	La Fresnay 49123 LE-FRESNE-SUR-LOIRE	509 361 812	IG	IG	98,98%	98,98%	98,98%	98,98%
EOLANÉ BERLIN	Wattstraße 10-13 13355 Berlin, Allemagne	-	-	IG	-	100,00%	-	100,00%
EOLANE BANGALORE	Bengaluru, Karnataka 560100, Inde	-	-	IG	-	100,00%	-	100,00%
EOLANE MAROC	ZI Lot 11 route de Marrakech 26100 Berrechid, Maroc	-	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EOLANE SOURCING	Hollywood Plaza 610 Nathan Road, Hong-Kong	-	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EOLANE SOURCING SHANGHAI	#9 Dongfu Road, Suzhou I.P., Suzhou, Chine (215123)	-	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EOLANE TALLINN	Peterburi tee 66 EE 11415 Tallinn, Estonie	-	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EOLANE CHINA (1)	#9 Dongfu Road, Suzhou I.P., Suzhou, Chine (215123)	-	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EOLANE TEMARA	43 ZI Massira 1, 12020 Temara, Maroc	-	IG	IG	84,99%	84,99%	84,99%	84,99%
IOT SUZHOU	18 jinfang road 215123 JIANGSU	-	IG	-	55,00%	-	55,00%	-
MEDIELEC TECHNOLOGIES	1 rue Jamel Abdennasser, Tuni, Tunisie	-	-	IP	-	50,00%	-	50,00%
SYSCOM ELECTRONIC	Wattstraße 11-13, 13355 Berlin, Allemagne	-	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(1) La société BENGALÉ est devenue EOLANE ENGINEERING, et EOLANE TECHNOLOGY est devenue EOLANE CHINA.

## B) Entités exclues du périmètre

Les titres de participation détenus dans la société EOLANE BANGALORE ont été maintenus à l'actif au vu des restrictions sévères et durables remettant en cause le contrôle et l'influence exercés sur la société et les possibilités de transferts de trésorerie entre la société et le groupe.

## C) Organigramme

Les sociétés consolidées sont détenues directement par l'entité consolidante FINANCIERE DE L'OMBREE, à l'exception de la société EOLANE TEMARA, détenue par la société EOLANE VAILHAUQUES.

### **III) Informations permettant la comparabilité des comptes**

---

#### **A) Variation du périmètre de consolidation et pourcentages d'intérêts**

Se reporter aux Faits caractéristiques en page 12.

#### **B) Changements comptables**

- **Écarts d'acquisition et fonds commerciaux**

En respect des dispositions des règlements n°2015-06 et 2015-07 de l'ANC applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la durée d'utilisation des écarts d'acquisition et fonds commerciaux a été ré-analysée.

Les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ayant une durée d'utilisation non limitée ne sont plus amortis à compter de l'exercice 2016, et font l'objet d'un test de dépréciation annuel en contrepartie.

## IV) Explications des postes du bilan consolidé

### A) Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entité acquéreuse dans l'évaluation en juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

#### 1- Détail du poste Ecart d'acquisition

Entité	Date d'acquis.	Écarts d'acquisition			Amortissements écarts d'acq.			Net à la clôture
		Début	Variation	Fin	Début	Variation	Fin	
EOLANE COMBREE	17/07/1997	163 324		163 324	163 324		163 324	
EOLANE ANGERS	01/10/1998	289 551		289 551	289 551		289 551	
EOLANE ANGERS	30/06/1999	850 773		850 773	850 773		850 773	
EOLANE MONTCEAU	01/01/2002	737 371		737 371	737 371		737 371	
EOLANE CAEN	31/07/2006	240 980		240 980	240 980		240 980	
EOLANE VAILHAUQ.	31/07/2010	238 261		238 261	238 261		238 261	
EOLANE TEMARA	31/07/2010	30 456		30 456	30 456		30 456	
MEDIELEC	31/07/2010	12 537	-12 537		12 537	-12 537		
NETWORK CON.FIN.	31/07/2010	6 994 662		6 994 662	6 994 662		6 994 662	
EOLANE DOUARN.	01/05/2012	22 217		22 217	16 291	5 926	22 217	
EOLANE BERLIN	01/07/2012	92 986		92 986	65 090		65 090	27 896
SYSCOM ELECTRON.	18/07/2014	1 207 036		1 207 036	352 052		352 052	854 984
<b>TOTAL</b>		<b>10 880 154</b>	<b>-12 537</b>	<b>10 867 617</b>	<b>9 991 348</b>	<b>-6 611</b>	<b>9 984 737</b>	<b>882 880</b>

#### 2- Détail du poste Provisions pour acquisitions de titres

Entité	Date d'acquis.	Provisions pour acq. de titres			Reprises provisions			Net à la clôture
		Début	Variation	Fin	Début	Variation	Fin	
EOLANE LES ULIS	15/07/2009	741 812		741 812	741 812		741 812	
EOLANE SERV. ULIS	15/07/2009	1 016 995		1 016 995	1 016 995		1 016 995	
EOLANE St. AGREVE	31/07/2010	2 301 147		2 301 147	2 301 147		2 301 147	
ATELEC TECHNO.	31/07/2010	611 793		611 793	611 793		611 793	
EOLANE VALENCE	31/07/2010	6 451 639		6 451 639	6 451 639		6 451 639	
EOLANE NEUILLY	31/07/2010	1 784 581		1 784 581	1 784 581		1 784 581	
EOLANE ARGENT.	31/07/2010	2 445 454		2 445 454	2 445 454		2 445 454	
NC2	31/07/2010	1 302 211	-1 302 211		1 302 211	-1 302 211		
EOLANE TALLINN	31/05/2012	1 038 098		1 038 098	743 971	207 620	951 591	86 507
EOLANE BANGAL.	15/02/2013	4 066 334	-4 066 334					
EOLANE ENGINEER.	16/07/2014	33 803		33 803	9 860	6 761	16 621	17 182
<b>TOTAL</b>		<b>21 793 867</b>	<b>-5 368 545</b>	<b>16 425 322</b>	<b>17 409 463</b>	<b>-1 087 830</b>	<b>16 321 633</b>	<b>103 689</b>

### 3- Tests de dépréciation

Pour les besoins des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés à des groupes d'actifs déterminés en fonction du mode de gestion interne et du mode de suivi des activités. Ils sont affectés aux groupes d'actifs correspondant aux entités juridiques.

Les tests de dépréciation effectués concluent qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

## B) Actif immobilisé

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Variation change	Entrées	Sorties	Autres	Clôture
Frais de recherche et de développement	7 612 847			924 858	360 659	55 818	8 232 864
Concessions, brevets, droits similaires	7 956 594	-471 409	-12 241	515 923	74 368	17 332	7 931 831
Fonds commercial	2 269 684						2 269 684
Immobilisations en cours	56 933	-316				-56 617	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>17 896 058</b>	<b>-471 725</b>	<b>-12 241</b>	<b>1 440 781</b>	<b>435 027</b>	<b>16 533</b>	<b>18 434 379</b>
Terrains	3 034 545	-60 980	1 290	1			2 974 856
Constructions	25 977 304	-3 045 470	10 907	798 841	2 120	46 210	23 785 672
Installations techn., matériel, outillage	58 780 366	-8 840 611	-122 715	4 082 318	2 767 394	-4 061	51 127 903
Autres immobilisations corporelles	17 871 199	-2 582 421	-77 595	1 071 856	402 540	65 549	15 946 048
Immobilisations en cours	1 149 123	-3 381	-178	740 101		-133 208	1 752 457
Avances et acomptes	422 277		-374	41 969	15 300	1 328	449 900
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>107 234 814</b>	<b>-14 532 863</b>	<b>-188 665</b>	<b>6 735 086</b>	<b>3 187 354</b>	<b>-24 182</b>	<b>96 036 836</b>
Titres de participation	756 107	3 615 027			756 107		3 615 027
Créances rattachées à des participations	66 995	39 166		99 107			205 268
Autres titres immobilisés	14 736			20 000	3 000		31 736
Prêts	278 463		86	17 104	2 813		292 840
Autres immobilisations financières	1 418 526	-410 873	756	222 749	44 496		1 186 662
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 534 827</b>	<b>3 243 320</b>	<b>842</b>	<b>358 960</b>	<b>806 416</b>		<b>5 331 533</b>
<b>TOTAL</b>	<b>127 665 699</b>	<b>-11 761 268</b>	<b>-200 064</b>	<b>8 534 827</b>	<b>4 428 797</b>	<b>-7 649</b>	<b>119 802 748</b>

Les variations de périmètre concernent les sorties de EOLANE BANGALORE et NC2.

Les variations de change concernent les entités en monnaie étrangères.

Les investissements incorporels et corporels comprennent ceux de IOT SUZHOU pour 845 k€, ceux d'EOLANE CHINA pour 1 497 k€ ainsi que ceux d'EOLANE TALLIN pour 2 297 k€.

Les autres mouvements concernent des reclassements de poste à poste.

### C) Amortissements et dépréciations des immobilisations

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Sorties	Autres	Clôture
Frais de recherche et de développement	1 709 700			661 774	437 001		1 934 473
Concessions, brevets, droits similaires	5 746 868	-359 299	-5 369	888 738	72 256		6 198 682
Fonds commercial	1 791 568			120 000			1 911 568
Autres immobilisations incorporelles	25 485				25 485		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 273 621</b>	<b>-359 299</b>	<b>-5 369</b>	<b>1 670 512</b>	<b>534 742</b>		<b>10 044 723</b>
Terrains	235 229			19 777			255 006
Constructions	10 888 970	-2 263 271	3 816	1 215 874	3 341		9 842 048
Installations techn., matériel, outillage	44 881 964	-8 666 937	-34 929	4 207 507	2 520 027	-3 276	37 864 302
Autres immobilisations corporelles	13 203 264	-2 087 283	-30 260	1 467 337	434 137	-4 373	12 114 548
Immobilisations en cours	587 003			214 296			801 299
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>69 796 430</b>	<b>-13 017 491</b>	<b>-61 373</b>	<b>7 124 791</b>	<b>2 957 505</b>	<b>-7 649</b>	<b>60 877 203</b>
Titres de participation		1 935 000		1 680 027			3 615 027
Autres titres immobilisés	5 749						5 749
Autres immobilisations financières	12 793			381			13 174
<b>Immobilisations financières</b>	<b>18 542</b>	<b>1 935 000</b>		<b>1 680 408</b>			<b>3 633 950</b>
<b>TOTAL</b>	<b>79 088 593</b>	<b>-11 441 790</b>	<b>-66 742</b>	<b>10 475 711</b>	<b>3 492 247</b>	<b>-7 649</b>	<b>74 555 876</b>

### D) Location-financement

Les biens mobiliers et immobiliers pris en location-financement ont été inscrits à l'actif du bilan consolidé. Ces biens sont inclus dans les tableaux précédents aux B) et C).

Entités	Logiciels	Terrains	Constructions	I.S.T.M.O.I.	Autres imm. corporelles
FINANCIERE DE L'OMBREE	393 257				3 262
EOLANE ANGERS				267 742	
EOLANE COMBREE				920 680	89 252
EOLANE EPIERRE MONTBONNOT				539 456	
EOLANE NEUILLY-EN-THELLE					9 362
EOLANE RONCQ				750 011	11 336
EOLANE VALENCE					18 717
NANOLANE					2 887
EOLANE SAINT-AGREVE		12 085	934 755		
EOLANE DOUARNENEZ		185 000	2 490 597		
EOLANE MONTCEAU		678 000	1 920 687		
SCI LES JUSTICES		600 000	3 664 695		
<b>TOTAL</b>	<b>393 257</b>	<b>1 475 085</b>	<b>9 010 734</b>	<b>2 477 889</b>	<b>134 816</b>

Les dettes financières correspondant aux montants des engagements restant dus sur les contrats sont inscrites au passif du bilan consolidé pour 1 431 k€.

Le retraitement des contrats de location-financement a eu une influence positive sur le résultat d'ensemble consolidé de 864 k€ net d'impôt.

Tableau des immobilisations financées par des contrats de location-financement :

Logiciels	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
Valeur brute	393 257				393 257
Amortissements	103 317		105 595		208 912
<b>TOTAL</b>	<b>289 940</b>		<b>-</b>		<b>184 345</b>

Terrains	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
Valeur brute	1 475 085				1 475 085
Amortissements					
<b>TOTAL</b>	<b>1 475 085</b>		<b>-</b>		<b>1 475 085</b>

Constructions	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
Valeur brute	9 010 734				9 010 734
Amortissements	2 621 461		420 501		3 041 962
<b>TOTAL</b>	<b>6 389 273</b>		<b>-</b>		<b>5 968 772</b>

Install. techn., matériel, out.	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
Valeur brute	2 564 588			86 699	2 477 889
Amortissements	2 562 488		2 100	86 699	2 477 889
<b>TOTAL</b>	<b>2 100</b>		<b>-</b>		

Autres immob. corporelles	Ouverture	Variation périmètre	Entrées / Dotations	Sorties	Clôture
Valeur brute	128 569		9 362	3 115	134 816
Amortissements	104 822		12 006	2 324	114 504
<b>TOTAL</b>	<b>23 747</b>		<b>-</b>	<b>791</b>	<b>20 312</b>

## E) Immobilisations financières

### 1- Titres de participation non consolidés

Il s'agit uniquement des titres détenus dans EOLANE BANGALORE (100%).

### 2- Autres

Le poste « Autres titres immobilisés » est constitué de souscriptions diverses jugées non significatives.

Le poste « Autres immobilisations financières » est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements.

## F) Stocks et en-cours

Les stocks des entités du groupe sont pour partie constitués d'achats effectués auprès d'autres entités du groupe. Ces stocks contiennent une marge réalisée par les entités vendeuses.

La marge réalisée par les entités vendeuses sur les achats stockés dans les entités acheteuses est une marge interne, le profit n'est pas encore réalisé pour le groupe.

Les marges contenues dans les stocks ont donc été éliminées dans les comptes consolidés. Ces marges s'élèvent à 12 k€ au 31 décembre 2016 et à 18 k€ au 31 décembre 2015. Le retraitement a eu un impact positif sur le résultat de 4 105 euros net d'impôt.

## G) Créances

Nature	Valeur brute	Échéances			Dépréciation	Valeur nette
		1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Avances et acomptes versés	2 293 406	2 293 406				2 293 406
Créances clients et rattachés	47 234 174	47 234 174				47 234 174
Clients douteux	1 384 490		1 384 490		1 054 659	329 831
Actifs d'impôt différé	6 575 457	6 575 457				6 575 457
Créances sociales	192 904	192 904				192 904
Créances fiscales	9 961 865	9 961 865				9 961 865
Comptes courants	5 171	5 171				5 171
Autres débiteurs	15 702 970	15 702 970				15 702 970
<b>TOTAL</b>	<b>83 350 437</b>	<b>81 965 947</b>	<b>1 384 490</b>		<b>1 054 659</b>	<b>82 295 778</b>

Les « Autres débiteurs » contient notamment les créances liées aux opérations d'affacturage pour 14 311 k€, contre 14 000 k€ au titre de l'exercice précédent.

## H) Dépréciations de l'actif circulant

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Reprises	Autres	Clôture
Stocks et en-cours	6 576 346	-791	-1 692	5 720 884	6 298 835		5 995 912
Créances clients et comptes rattachés	384 935	-8 445	-4 624	972 234	292 741	3 300	1 054 659
<b>TOTAL</b>	<b>6 961 281</b>	<b>-9 236</b>	<b>-6 316</b>	<b>6 693 118</b>	<b>6 591 576</b>	<b>3 300</b>	<b>7 050 571</b>

## I) Trésorerie

La trésorerie nette présentée dans le tableau des flux de trésorerie a été déterminée ainsi :

Nature	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs mobilières de placement	130 698	4 085 568
+ Disponibilités	14 228 434	8 371 327
- Concours bancaires courants	23 347 925	15 653 579
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>- 8 988 793</b>	<b>- 3 196 684</b>

## J) Autres éléments d'actif

Les montants inscrits en charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

## K) Capitaux propres

Le capital social s'élève à 2 000 000 euros, divisé en 125 000 actions ordinaires de 16 euros. Le capital est entièrement libéré.

### Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE 31/12/2014</b>	<b>49 525 165</b>	<b>5 639</b>	<b>49 530 804</b>
Variation de capital de l'entité consolidante			
<b>Résultat 31/12/2015</b>	<b>-460 304</b>	<b>-151 787</b>	<b>-612 091</b>
Distributions effectuées par l'entité consolidante	-300 000		-300 000
Variation des écarts de conversion	828 657	11	828 668
Variation de pourcentages d'intérêts	22	721 962	721 984
Autres variations	-4 954	2	-4 952
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE 31/12/2015</b>	<b>49 588 586</b>	<b>575 827</b>	<b>50 164 413</b>
Variation de capital de l'entité consolidante			
<b>Résultat 31/12/2016</b>	<b>1 180 168</b>	<b>-460 972</b>	<b>719 196</b>
Distributions effectuées par l'entité consolidante			
Variation des écarts de conversion	-365 794	7 034	-358 760
Variation de pourcentages d'intérêts		654 834	654 834
Autres variations		-2	-2
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'EXERCICE 31/12/2016</b>	<b>50 402 960</b>	<b>776 721</b>	<b>51 179 681</b>

## L) Ecart de conversion

Les cours de change retenus sont les suivants, pour 1 euro :

Entité - Pays	Devise	Cours clôture 31/12/2015	Cours clôture 31/12/2016	Cours moyen de l'exercice
EOLANE BANGALORE - Inde	INR	72,02150	-	-
EOLANE CHINA - Chine	CNY	7,06080	7,29830	7,34958
EOLANE MAROC - Maroc	MAD	10,77710	10,65660	10,84808
EOLANE SOURCING SHANGHAI - Chine	CNY	7,06080	7,29830	7,34958
EOLANE TEMARA - Maroc	MAD	10,77710	10,65660	10,84808
IOT SUZHOU - Chine	CNY	-	7,29830	7,34958
MEDIELEC - Tunisie	TND	2,26000	-	-

Un écart de conversion issu de la différence entre les cours historiques et le cours de clôture a été constaté dans les capitaux propres :

Entité - Pays	31/12/2016		31/12/2015	
	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires
EOLANE BANGALORE - Inde			-215 128	
EOLANE CHINA - Chine	1 375 584		1 733 642	
EOLANE MAROC - Maroc	-5 708		-10 251	
EOLANE SOURCING SHANGHAI - Chine	16 024		37 702	
EOLANE TEMARA - Maroc	1 893	334	873	155
IOT SUZHOU - Chine	8 379	6 855		
MEDIELEC - Tunisie			-1 451	
<b>TOTAL</b>	<b>1 396 172</b>	<b>7 189</b>	<b>1 545 387</b>	<b>155</b>

### M) Autres fonds propres

Échéances	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances conditionnées	3 168 058	1 035 589	962 211	1 170 258
Intérêts courus av. conditionnées	18 235	18 235		
<b>TOTAL</b>	<b>3 186 293</b>	<b>1 053 824</b>	<b>962 211</b>	<b>1 170 258</b>

La part à moins d'un an contient 787 391 euros de dettes qui vont être abandonnées dans le cadre du réaménagement de la dette bancaire du groupe.

Mouvements	Ouverture	Augmentat.	Diminution	Autres	Clôture
Avances conditionnées	2 626 596	193 702	46 948	394 708	3 168 058
Intérêts courus av. conditionnées	15 737	2 525	27		18 235
<b>TOTAL</b>	<b>2 642 333</b>	<b>196 227</b>	<b>46 975</b>	<b>394 708</b>	<b>3 186 293</b>

Les autres variations concernent un reclassement à l'ouverture en subventions d'investissements.

## N) Provisions pour risques et charges

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Variation change	Dotations	Reprises	Autres	Clôture
Litiges	1 185 830	468 400		346 214	697 790		1 302 654
Garanties données aux clients	315 636			271 252	369 660	10 000	227 228
Pertes sur marchés à terme	113 200			65 323	113 379		65 144
Amendes et pénalités	1 359				1 359		
Autres provisions pour risques	1 259 504	-215 829		386 983	508 469		922 189
<b>Provisions pour risques</b>	<b>2 875 529</b>	<b>252 571</b>		<b>1 069 772</b>	<b>1 690 657</b>	<b>10 000</b>	<b>2 517 215</b>
Engagements de retraite et assimilés	8 105 507	-82 469		1 114 488	409 612		8 727 914
Médailles du travail	256 355			6 574	23 193		239 736
Autres provisions pour charges	279 174		-340	1 189 797	180 030	-46 528	1 242 073
<b>Provisions pour charges</b>	<b>8 641 036</b>	<b>-82 469</b>	<b>-340</b>	<b>2 310 859</b>	<b>612 835</b>	<b>-46 528</b>	<b>10 209 723</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 516 565</b>	<b>170 102</b>	<b>-340</b>	<b>3 380 631</b>	<b>2 303 492</b>	<b>-36 528</b>	<b>12 726 938</b>
Répartition des dotations et reprises :							
Résultat d'exploitation	-	-	-	1 722 107	1 498 654	-	-
Résultat financier	-	-	-			-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-	1 658 526	804 837	-	-

### • Autres provisions pour risques

Le poste comprend notamment EOLANE RONCQ pour 218 k€ et EOLANE LES ULIS pour 478 k€.

### • Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux d'évolution des salaires : 1,5 %
- Taux d'actualisation : 2,14 % par an (moyenne des taux iBoxx des 5 dernières années)
- Taux de rotation : individualisé selon l'âge
- Table de mortalité : INSEE 2016

#### - Sensibilité au taux d'actualisation

Toutes autres hypothèses égales par ailleurs, en modifiant le taux d'actualisation afin de retenir le taux iBoxx au 31 décembre 2016 de 1,31 %, le montant des engagements de retraite s'élèverait à 10 226 k€.

#### - Sensibilité à l'âge de départ volontaire en retraite

Toutes autres hypothèses égales par ailleurs, en modifiant l'âge de départ à la retraite à 60-62 ans et en modifiant le taux iBoxx au 31 décembre 2016 à 1,31 %, le montant des engagements de retraite s'élèverait à 10 919 k€.

### • Autres provisions pour charges

Le poste comprend notamment EOLANE LES ULIS pour 1 190 k€ concernant la restructuration en cours.

## O) Impôts sur les résultats

L'ensemble des entités françaises consolidées par intégration globale, à l'exception des sociétés SCI D'ÉPIERRE et SCI LES JUSTICES, est membre du groupe intégré fiscalement dont la société tête de groupe est la société mère FINANCIERE DE L'OMBREE.

L'évolution progressive du taux d'impôt sur les sociétés vers un taux à 28% a été prise en compte dans la détermination des impôts différés comptabilisés au 31 décembre 2016.

### 1- Preuve d'impôt

<b>Rationalisation de l'impôt</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Résultat d'ensemble consolidé	719 196	-612 091
+ Amortissements des écarts d'acquisition	-208 455	-839 035
+ Impôt sur les résultats (a)	-1 295 183	-2 093 193
Résultat théorique taxable	-784 442	-3 544 319
Impôt théorique au taux en vigueur de 34,43%	-270 110	-1 220 427
<b>Différence d'impôt (a) - (b)</b>	<b>-1 025 073</b>	<b>-872 766</b>

<b>Justification de la différence d'impôt</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Charges non déductibles et produits non imposables	592 186	166 596
Différences de taux France (IS à 33,33%)	-4 331	4 805
Effets des entités étrangères	-884 462	228 483
Effets des déficits non fiscalisés	346 879	
CICE non imposable	-804 529	-863 041
Autres crédits d'impôt et contribution additionnelle	-253 916	-685 980
Régularisations d'impôt	402 881	83 250
Effets du changement de taux des impôts différés	1 139 202	193 121
Effets des variations de périmètres	-1 558 984	
<b>Différence d'impôt (a) - (b)</b>	<b>-1 025 074</b>	<b>-872 766</b>

## 2- Ventilation des actifs et passifs d'impôt différé

Nature	31/12/2016	31/12/2015
Frais d'acquisition de titres	38 802	73 954
Frais d'établissement	10 298	13 203
Amortissement des fonds commerciaux	5 354	7 139
Profits internes sur stocks	4 136	6 292
Provisions pour engagements de retraite	2 443 816	2 789 214
Autres provisions temporairement non déductibles	572 380	298 014
Déficits fiscaux reportables (1)	6 178 806	4 503 493
<b>Impôts différés Actif</b>	<b>9 253 592</b>	<b>7 691 309</b>
Provisions et dépréciations internes		87 551
Ecarts d'évaluation immobiliers	1 161 707	1 340 411
Amortissements dérogatoires	654 896	957 735
Contrats de location-financement	681 700	1 044 682
Provisions pour impôts	179 832	
<b>Impôts différés Passif</b>	<b>2 678 135</b>	<b>3 430 379</b>
<b>Solde des impôts différés (Actif - Passif)</b>	<b>6 575 457</b>	<b>4 260 930</b>
<b>Après compensation par entité fiscale :</b>		
Actifs d'impôt différé	6 575 457	4 260 930
Provisions pour passif d'impôt différé		

### (1) Défisits fiscaux reportables

Les déficits reportables pour lesquels un impôt différé actif a été comptabilisé sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt comptabilisé
FINANCIERE DE L'OMBREE (Intégration fiscale)	19 034 940	5 957 033
EOLANE VALENCE	272 334	76 254
CITE DE L'OBJET CONNECTE	519 711	145 519
<b>TOTAL</b>	<b>19 826 985</b>	<b>6 178 806</b>

Les déficits reportables pour lesquels l'impôt différé actif n'a pas été comptabilisé du fait du caractère peu probable de la récupération du déficit dans un délai raisonnable sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt non comptabilisé
EOLANE CAEN	210 405	72 449
EOLANE ENGINEERING	633 595	218 168
NANOLANE	1 888	650
<b>TOTAL</b>	<b>845 888</b>	<b>291 267</b>

## P) Emprunts obligataires

La société FINANCIERE DE L'OMBREE a émis le 27 juillet 2010 des obligations convertibles en actions pour un montant de 2 300 000 euros, divisé en 11 500 obligations d'une valeur unitaire de 200 euros.

Les droits des titulaires des obligations convertibles au remboursement du principal et au paiement des intérêts afférents à ceux-ci sont subordonnés au paiement de la totalité des créances des banques et des banques de couverture au titre des contrats de financements.

Les obligations convertibles portent intérêt à compter de la date d'émission et jusqu'à la date de remboursement ou de conversion, à un taux annuel de 6%. Les intérêts sont payés annuellement à chaque date anniversaire de la date d'émission.

Le remboursement du principal des obligations convertibles sera effectué en totalité en 2020, sauf cas d'exigibilité anticipée ou cas de conversion des obligations convertibles.

A chaque obligation convertible est attaché un droit de conversion donnant le droit de souscrire à une action nouvelle à émettre par la société à une valeur nominale de 200 euros.

Ce droit de conversion est indissociable de l'obligation convertible à laquelle il est attaché et n'est donc en aucun cas cessible ou transférable.

## Q) Dettes

Echéances des dettes	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 634 981	736 981	1 898 000	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	25 535 584	13 011 064	10 617 199	1 907 321
Intérêts courus sur emprunts	146 031	146 031		
Concours bancaires courants	23 347 925	7 988 800	7 256 485	8 102 640
Emprunts en crédit-bail immobilier	1 297 473	208 253	1 089 220	
Emprunts en crédit-bail mobilier	133 180	127 176	6 004	
Emprunts et dettes financières divers	3 821 043	1 843 847	1 611 929	365 267
Avances et acomptes reçus sur commandes	8 543 821	8 543 821		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 834 979	52 834 979		
Dettes fiscales et sociales	22 320 956	22 320 956		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	449 314	449 314		
Autres dettes	3 516 613	3 516 613		
<b>TOTAL</b>	<b>144 581 900</b>	<b>111 727 835</b>	<b>22 478 837</b>	<b>10 375 228</b>

La part à moins d'un an contient 10 675 193 euros de dettes qui vont être abandonnées dans le cadre du réaménagement de la dette bancaire du groupe.

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » contient notamment des dettes de participation des salariés à hauteur de 1 254 k€ (1 680 k€ en 2015) et des billets financiers pour 2 400 k€.

Les poste « Autres dettes » contient notamment des dettes auprès des clients et des dettes liées aux opérations d'affacturage.

La variation des emprunts et dettes financières s'explique comme suit :

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Variation change	Augmentat.	Diminution	Autres	Clôture
Emprunts obligataires convertibles	2 300 000						2 300 000
Intérêts courus sur emprunts obligat.	196 981			138 000			334 981
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	24 325 347	-68 712	-128 694	9 800 420	6 892 777	-1 500 000	25 535 584
Intérêts courus sur emprunts	37 811	-63		108 283			146 031
Concours bancaires courants	15 653 579			7 694 346			23 347 925
Emprunts en crédit-bail immobilier	1 980 323				682 850		1 297 473
Emprunts en crédit-bail mobilier	332 807			9 362	208 989		133 180
Emprunts et dettes financières divers	1 898 445			900 000	477 402	1 500 000	3 821 043
<b>TOTAL</b>	<b>46 725 293</b>	<b>-68 775</b>	<b>-128 694</b>	<b>18 650 411</b>	<b>8 262 018</b>		<b>56 916 217</b>

Des billets financiers pour 1 500 k€ ont fait l'objet d'un reclassement à l'ouverture.

## R) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comprennent notamment le solde des subventions d'investissement, dont le montant s'élève à 587 k€, contre 1 080 k€ au titre de l'exercice précédent.

## S) Engagements hors bilan

### 1- Engagements donnés et reçus

Nature	Engagements donnés	Engagements reçus
Mobilisation d'affacturage	38 921 536	
Gage sur matériels	1 940 800	
Gage sur stocks	5 000 000	
Hypothèque bâtiments	7 417 000	
Nantissement de titres de participations	15 650 000	
Autres engagements		
<b>TOTAL</b>	<b>68 929 336</b>	

### 2- Dettes garanties par des sûretés réelles

A la clôture de l'exercice, le capital restant dû des dettes financières du groupe garanties par des sûretés réelles s'élève à 20 960 k€.

## V) Explications des postes du compte de résultat consolidé

### A) Chiffre d'affaires

Nature	31/12/2016			
	France	U.E.	Export	Total
Ventes de marchandises	1 932 520		2 978 760	4 911 280
Production vendue de biens	203 370 706	47 702 925	64 294 777	315 368 408
Production vendue de services	27 121 899	1 939 358	1 011 297	30 072 554
Ventes de déchets	26 367			26 367
<b>TOTAL</b>	<b>232 451 492</b>	<b>49 642 283</b>	<b>68 284 834</b>	<b>350 378 609</b>

Nature	31/12/2015			
	France	U.E.	Export	Total
Ventes de marchandises	2 999 031		395 382	3 394 413
Production vendue de biens	212 970 097	49 107 077	62 740 590	324 817 764
Production vendue de services	28 625 102	3 389 815	123 846	32 138 763
Ventes de déchets	28 451			28 451
<b>TOTAL</b>	<b>244 622 681</b>	<b>52 496 892</b>	<b>63 259 818</b>	<b>360 379 391</b>

### B) Produits d'exploitation

Nature	31/12/2016	31/12/2015
Production stockée	3 308 199	-1 056 376
Production immobilisée	1 052 410	1 822 519
Subventions d'exploitation	802 522	929 069
Reprises dépréciations immobilisations		12 768
Reprises dépréciations actif circulant	6 591 577	7 564 170
Reprises provisions risques et charges	1 498 654	870 265
Transferts de charges d'exploitation	2 034 432	1 192 854
Autres produits	380 668	184 977
<b>TOTAL</b>	<b>15 668 462</b>	<b>11 520 246</b>

## C) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes liés au contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 214 065 euros.

Commissaires aux comptes	Certification des comptes	Autres services
FIDACO	109 439	1 392
DELOITTE	100 214	500
AUDITIS	2 520	
<b>TOTAL</b>	<b>212 173</b>	<b>1 892</b>

## D) Charges de personnel et effectif

### 1- Charges de personnel

Nature	31/12/2016	31/12/2015
Salaires et traitements	69 597 812	72 689 752
Charges sociales	21 849 201	22 962 850
Personnel intérimaire	6 302 049	7 267 186
Participation des salariés	769 497	345 420
<b>TOTAL</b>	<b>98 518 559</b>	<b>103 265 208</b>
Dont CICE	2 336 482	2 506 412

### 2- Effectif

Nature	31/12/2016	31/12/2015
Cadres	398	413
Agents de maîtrise et techniciens	475	535
Employés	549	624
Ouvriers	1 253	1 370
<b>TOTAL</b>	<b>2 675</b>	<b>2 943</b>
Dont apprentis	13	10

## E) Produits et charges financiers

Nature	31/12/2016		31/12/2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts des emprunts obligataires		138 000		138 000
Intérêts des emprunts bancaires		937 166		557 516
Intérêts des dettes de crédit-bail		28 806		41 896
Intérêts dettes participation des salariés		80 838		99 823
Intérêts autres créances et dettes financières		137 151		125 150
Commiss. financement et intérêts bancaires		580 873		592 475
Escomptes	7 166	20 605	59 407	21 506
Gains et pertes de change	1 394 703	1 587 848	2 063 857	1 667 054
Résultat de cessions de V.M.P.	13 096			
Amortissements, dépréciations, provisions		381		381
Transferts de charges financières	126 909			
Autres produits et charges financiers	52 533	11 823	72 723	34 828
<b>TOTAL</b>	<b>1 594 407</b>	<b>3 523 491</b>	<b>2 195 987</b>	<b>3 278 629</b>

## F) Produits et charges exceptionnels

Nature	31/12/2016		31/12/2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession des éléments d'actif	4 135 736		166 862	
Valeur comptable éléments d'actifs cédés		2 968 991		189 005
QP de subv. virée au compte de résultat	125 878		86 033	
Pénalités et amendes	60 856	180 476		141 998
Charges de restructuration et licenciement	94 430	2 493 312		1 801 237
Amortissements, dépréciations, provisions	1 312 888	4 513 692	1 469 867	2 125 922
Déconsolidation EOLANE BANGALORE	5 012 974	468 400		
Honoraires exceptionnels		1 202 036		
Autres produits et charges exceptionnels	594 251	495 079	835 111	655 728
<b>TOTAL</b>	<b>11 337 013</b>	<b>12 321 985</b>	<b>2 557 873</b>	<b>4 913 890</b>

## G) Résultat par action

Le résultat dilué par action a été déterminé en tenant compte des actions potentielles issues de la conversion éventuelle de 11 500 obligations en 11 500 actions :

Nature	Nombre d'actions	Résultat groupe	Résultat par action
Résultat de base par action	125 000	1 180 168	9,44134
Obligations convertibles :			
Nombre d'obligations	11 500		
Rémunération nette d'impôt		90 482	
Résultat dilué par action	136 500	1 270 650	9,30879

## **VI) Autres informations**

---

### **A) Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière du groupe, n'est connu à la date d'arrêté des comptes.

### **B) Transactions avec les parties liées**

Les transactions qui pourraient être conclues avec des parties liées sont soit jugées non significatives, soit considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

### **C) Rémunération des dirigeants**

Afin d'éviter la divulgation d'une information à caractère confidentiel, cette rubrique ne sera pas servie.

## D) Passage des capitaux propres sociaux aux consolidés

Nature	Résultat	Capital et réserves	TOTAL
<b>Cumul des comptes sociaux</b>	<b>-4 538 714</b>	<b>71 635 262</b>	<b>67 096 548</b>
• Ecart de conversion des comptes en euros		1 403 360	1 403 360
• Impôts différés - Prise en compte du taux à 28%	-1 139 202		-1 139 202
• Impôts différés sur déficits reportables	2 317 883	4 503 492	6 821 375
• Impôts différés sur décalages temporaires	274 362	298 016	572 378
• Impôts différés sur provisions retraite	244 494	2 762 203	3 006 697
• Impôts différés sur frais d'acq. de titres	-1 240	245 487	244 247
• Amortiss. dérogatoires frais d'acq. de titres	98 487	498 159	596 646
ID sur retraitement	-33 912	-171 533	-205 445
• Elimination des dividendes	-4 222 373	3 975 403	-246 970
• Elimin. profits sur cessions d'immobilisations	35 564	-87 131	-51 567
• Elimin. profits sur stocks	6 261	-18 274	-12 013
ID sur retraitement	-2 156	6 291	4 135
• Elimin. dépréciations internes de titres	4 375 963	5 261 427	9 637 390
• Elimin. dépréciations internes de créances	-254 260	4 424 175	4 169 915
ID sur retraitement	87 551	-87 551	
• Provisions pour impôts	133 304	46 528	179 832
ID sur retraitement	-133 304	-46 528	-179 832
• Retraitement frais d'établissement	9 700	-39 608	-29 908
ID sur retraitement	-3 233	13 203	9 970
• Retraitement charges à répartir	6 069	-12 543	-6 474
• Retraitement écarts de conversion	57 294	122 015	179 309
• Amortiss. dérogatoires sur actif immobilisé	-625 658	2 689 966	2 064 308
ID sur retraitement	217 036	-924 896	-707 860
• Retraitement contrats location-financement	354 911	4 984 185	5 339 096
ID sur retraitement	-122 207	-1 716 222	-1 838 429
ID sur élimination fiscalisation terrain	63 702	237 619	301 321
ID sur décalage déduction redevances	471 688	458 076	929 764
• Amortiss. dérogatoires décalage redevances	145 793	70 154	215 947
ID sur retraitement	-50 201	-24 156	-74 357
• Ecarts d'évaluation immobiliers	-71 906	3 423 904	3 351 998
ID sur retraitement	24 759	-1 178 965	-1 154 206
• Correction des fonds commerciaux	-41 410	-537 098	-578 508
• Amortissement des fonds commerciaux	-114 817	-1 048 026	-1 162 843
ID sur retraitement	-1 785	7 139	5 354
• Elimination mali de fusion	652 772	-5 857 690	-5 204 918
• Rapprochement des intra-groupes	961	27 800	28 761
• Elimination dette fictive IS ex-intégration fisc.		113 527	113 527
<b>Comptes sociaux retraités</b>	<b>-1 777 824</b>	<b>95 457 170</b>	<b>93 679 346</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-460 972</b>	<b>1 237 693</b>	<b>776 721</b>
Part du groupe avant élimination	-1 316 852	94 219 477	92 902 625
- Valeur des titres	-	43 137 712	43 137 712
+ Ecarts d'acquisition	-	-5 557 705	-5 557 705
- Amortissement des écarts d'acquisition	-208 455	-6 128 441	-6 336 896
+ Variation de périmètre	2 288 565	-2 429 709	-141 144
<b>Part du groupe</b>	<b>1 180 168</b>	<b>49 222 792</b>	<b>50 402 960</b>
<b>TOTAL</b>	<b>719 196</b>	<b>50 460 485</b>	<b>51 179 681</b>